

SAINTE-ANNE FORM@TION

GROUPE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE PARIS
PSYCHIATRIE & NEUROSCIENCES

Catalogue 2023



Sainte-Anne Form@tion est un organisme de formation présent dans les locaux du GHU Paris psychiatrie & neurosciences et propose des prestations pour de nombreux établissements, hospitaliers et médico-sociaux, et aux collectivités, à l'exemple de la ville de Paris. Cet organisme de formation constitue une chance pour le GHU Paris psychiatrie & neurosciences car Sainte-Anne Form@tion intervient régulièrement pour des professionnels du GHU et déploie de nombreux projets. Dès lors, cet organisme de formation participe à renforcer les compétences individuelles des professionnels et collectives des équipes pour répondre au projet médical partagé ainsi que celui de soins et socio-éducatif.

Sainte-Anne Form@tion s'appuie sur une longue expérience reconnue nationalement pour porter, à travers les formations dispensées, des pratiques professionnelles cliniques reconnues expertes dans leurs domaines. Ce savoir-faire ainsi que le partenariat universitaire davantage ciblé et renforcé dans les champs de la clinique, du management et des sciences de l'éducation va par exemple s'orienter vers un cursus de 3^e cycle de recherche en sciences cliniques paramédicales pour une perspective doctorale pionnière en France.



Sainte-Anne Form@tion a toujours veillé à proposer des formations diverses et s'est caractérisé par des innovations pédagogiques. Depuis mars 2020, les formations réalisées ont dû évoluer au regard du contexte de crise sanitaire pour répondre au mieux aux besoins des professionnels du GHU Paris et des autres stagiaires issus d'autres structures. Dans le contexte actuel, les formateurs doivent s'adapter afin de continuer à accompagner au mieux les professionnels. De nombreuses formations ont été digitalisées et, ainsi, les pratiques ont été amenées à évoluer. Les formations proposées sont innovantes sur la forme, en utilisant plus fréquemment les outils numériques, mais également sur le fond car de nouveaux sujets émergent.



Les enjeux sont grands pour Sainte-Anne Form@tion dans les prochaines années. L'organisme participera aux prochains projets que nous construisons en faveur d'une amélioration continue de la qualité au bénéfice des professionnels de l'établissement. Par ailleurs, le travail de partenariat au niveau national et international se poursuivra afin de construire des formations adaptées aux évolutions institutionnelles et sociologiques.

Par sa réactivité et son offre de formation sur mesure Sainte-Anne Form@tion est un interlocuteur privilégié sur le marché de la formation et nous espérons répondre avec vous aux enjeux et besoin de vos professionnels en 2022.

Bonne formation à tous !

Habib BEKHTI
Directeur adjoint des Ressources Humaines

Sainte-Anne Form@tion créé en 2007 depuis la cellule de formation continue de l'IFCS de Sainte-Anne contribue à l'évolution des professions de santé ainsi qu'à celles du médico-social.

Son activité de formation a su s'appuyer sur un travail d'ingénierie de formation et pédagogique avec un double partenariat : **Universitaire** qui permet aux professionnels d'accéder à des formations de haut niveau (diplômes universitaires, masters) en management, éthique, sciences cliniques infirmières et sciences de l'éducation ; **Clinique** en permettant de proposer des formations qualifiantes et professionnelles issues de pratiques innovantes et expertales dans le domaine de la santé mentale.

Un axe fort dans la pratique de Sainte-Anne Form@tion est son positionnement pour accompagner les professionnels de l'encadrement aux changements structurels ou conjoncturels liés à l'évolution de leurs métiers mais aussi dans les changements des organisations. L'offre faite de **coaching**, individuel ou en groupe ainsi que les **analyses de pratiques professionnelles** sont très attendues des services sanitaires comme médico-sociaux.

Sainte-Anne Form@tion diversifie son offre de formation dans le cadre de la mise en place d'une communauté de pratiques au sein du GHU Paris psychiatrie & neurosciences. Dans le cadre du déploiement du Partenariat en santé deux formations témoignent de l'engagement de Sainte-Anne Form@tion au sein du GHU.

Enfin, l'organisme Sainte-Anne Form@tion assure une veille dans sa mission de consultance auprès des tutelles et réglementaires mais aussi en direction d'appels d'offres pour lesquelles son équipe formée à l'ingénierie de formation construit et propose des « **formations sur mesure** ». Dans le cadre du Développement Professionnel Continu (**DPC**) Sainte-Anne Form@tion accompagne les institutions et services à la valorisation de leurs activités cliniques sources d'apprentissages.

POINTS FORTS

- ▲ Un accueil et des formations à taille humaine.
- ▲ Un accompagnement individualisé des étudiants et stagiaires.
- ▲ Un taux de réussite excellent aux préparations concours.
- ▲ Un large réseau d'intervenants pluridisciplinaires et de qualité.
- ▲ Des formations construites « sur mesure » au plus près des besoins réels.
- ▲ Notre démarche qualité : qualification renouvelée et certification Qualiopi.
- ▲ Notre enregistrement d'organisme DPC auprès de l'ANDPC en décembre 2019.

PUBLIC

Tous les professionnels exerçant dans le champ sanitaire et médico-social du territoire national et dans les DOM TOM, autres professionnels exposés à des problématiques de santé.

MISSIONS

- ▲ Développement des compétences des professionnels exerçant dans le domaine sanitaire et médico-social.
- ▲ Promotion des formations universitaires pour répondre aux besoins d'évolution professionnelle des métiers de la santé.
- ▲ Étude et élaboration des dispositifs de formation personnalisés tenant compte des besoins spécifiques du client : problématique, contexte, atouts, difficultés, ressources...
- ▲ Orientation des actions de formation afin de favoriser le réinvestissement et l'autonomie des participants.

Jean-Pierre ANDRIEU
Responsable de Sainte-Anne Form@tion

Sommaire 2023

FORMATIONS UNIVERSITAIRES *En partenariat avec*

4 ► 9

Université Gustave Eiffel

- DIPLOME UNIVERSITAIRE ► Encadrement et gestion d'unité fonctionnelle dans le système de santé
- MASTER 2^e ANNÉE (M2) ► Économie Sociale et Solidaire Santé, Médico-social et Parcours de santé.

FORMATIONS QUALifiantES ET PROFESSIONNELLES

10 ► 32

- Réhabilitation psychosociale : concepts, outils et méthodes
- Cognitive Remediation Therapy (CRT) : initiation et approfondissement
- Integrated Psychological Treatment (IPT)
- Rétablissement en psychiatrie et dans le secteur médico-social
- Partenariat en santé – initiation
- Partenariat en santé – sensibilisation
- Implicare
- Visite à domicile en psychiatrie
- Sensibilisation au psycho traumatisme
- Formation Snoezelen
- Mieux connaître la souffrance psychique des personnes âgées pour mieux la soulager
- Formation d'institutrices et d'instructeurs MBCT (niveau1)
- Formation d'institutrices et d'instructeurs MBCT (niveau 2)
- Supervision en pratiques cliniques infirmières

- ▶ Coaching professionnel : révélateur de talent
- ▶ Accompagnement d'une équipe d'encadrement aux changements

PRÉPARATIONS AUX CONCOURS 33 ▶ 37

PRÉPARATION AU CONCOURS D'ENTRÉE

- ▶ Institut de Formation des Cadres de Santé (IFCS)

ÉPREUVE D'ADMISSION AU CONCOURS D'ENTRÉE

- ▶ Institut de Formation des Cadres de Santé (IFCS)
Entraînement à l'exposé et à l'entretien

NOS PROJETS 39 ▶ 42

- ▶ VAE pair-aidant et proches-aidants
- ▶ Discipline infirmière initiation (niveau 1)
- ▶ Recherche en soins infirmiers initiation (niveau 1)
- ▶ Master Sciences de l'Education IPFA mention partenariat patient
- ▶ Doctorat en sciences infirmières

SAINTE-ANNE FORM@TION 43 ▶ 52

- ▶ Conditions générales de vente
- ▶ Règlement intérieur
- ▶ Présentation de l'équipe
- ▶ Bulletin d'inscription
- ▶ Nos références



FORMATIONS
UNIVERSITAIRES

The logo is an abstract composition of various-sized triangles. A large, solid yellow triangle is the central focus, containing the text "FORMATIONS UNIVERSITAIRES". To its left is a large white triangle with a grey outline. To its right is a large yellow triangle. Below the central yellow triangle is a large grey triangle. Several smaller yellow triangles are scattered around the main composition, some with grey outlines and others solid. The overall style is modern and geometric.

DIPLÔME UNIVERSITAIRE

▲ **Encadrement et gestion d'unité fonctionnelle
dans le système de santé**

Formation universitaire passerelle au Master 2

Économie Sociale et Solidaire

Mention « Santé, Médico-social et Parcours de santé »

MASTER 2

▲ **Économie Sociale et Solidaire**

Santé, Médico-social et Parcours de santé

Encadrement et gestion d'unité fonctionnelle dans le système de santé

En partenariat avec l'Université Gustave Eiffel

Formation universitaire passerelle au Master 2 Économie Sociale et Solidaire, Mention « Santé, Médico-social et Parcours de santé »

Ce Diplôme d'Université vise à développer les compétences nécessaires pour exercer des fonctions d'encadrement et de gestion d'une unité fonctionnelle ou des missions transverses dans des structures sanitaires, sociales ou médico-sociales publics ou privées. La démarche projet enrichie des enseignements universitaires et professionnels associée à un stage de 4 jours permet la rédaction d'un mémoire professionnel, axe fort validant le diplôme.

PARTICIPANTS

La formation s'adresse aux professionnels en position d'encadrement dans des structures sanitaires, sociales ou médico-sociales, à savoir :

- ▲ Professionnels de santé, cadres de santé issus des trois filières infirmière, médico-technique et de rééducation, nommés à l'ancienneté ou par examen professionnel, exerçant une fonction d'encadrement et/ou des missions transversales dans des établissements de santé ou médico-sociaux et ne possédant pas de diplôme de cadre de santé.
- ▲ Sages-femmes exerçant des fonctions d'encadrement, et ne possédant pas de diplôme cadre.
- ▲ Autres professionnels ayant des fonctions d'encadrement dans le secteur sanitaire et/ou médico-social.

Nombre de places : 15.

PRÉREQUIS

Il est indispensable que l'étudiant soit soutenu par son établissement dans lequel il mènera un projet lui permettant d'appréhender les enjeux de la fonction managériale au sein de sa structure et de s'approprier la démarche projet.

Ainsi au cours de ce processus, le stagiaire sera accompagné entre autres par son référent institutionnel; ce dernier étant un des trois membres du jury de l'évaluation de la démarche projet, validant la formation.

MODALITÉS DE RECRUTEMENT

Les candidats à l'enseignement du DU Encadrement et gestion d'Unité Fonctionnelle dans le système de santé doivent fournir :

- ▲ une lettre de motivation ;
- ▲ un C.V. détaillé ;
- ▲ un engagement financier ou une attestation de prise en charge de l'employeur.

PROGRAMME

- ▲ **Module 1 :**
Démarche projet d'amélioration ou de changements
- ▲ **Module 2 :**
Management et animation des équipes
- ▲ **Module 3 :**
Économie de la santé et les règles budgétaires des différents établissements de santé
- ▲ **Module 4 :**
Démarche qualité
- ▲ **Module 5 :**
Management des ressources humaines
- ▲ **Module 6 :**
Management, responsabilité et éthique

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ▲ Apports théoriques, analyse des pratiques, étude de textes, travaux de groupes, jeux de rôle.
- ▲ Accompagnement à la méthodologie de la démarche projet.

ORGANISATION DE LA FORMATION – DURÉE

L'ensemble de la formation est d'une durée de **315 heures** :

En présentiel et/ou en distanciel :

- ▲ **196 heures** d'enseignement,
L'enseignement en présentiel est de 28 jours de 7 heures, soit 196 heures répartis en 7 regroupements, de septembre à mai.

OBJECTIFS

- ▲ **Comprendre** les enjeux médico-économiques de l'évolution sanitaire et médico-sociale.
- ▲ **S'approprier** la méthodologie de la démarche projet en s'impliquant en tant que chef de projet.
- ▲ **Acquérir** les outils et méthodes essentiels de management, d'animation d'équipe et de gestion des ressources humaines.
- ▲ **Optimiser** sa posture dans la démarche d'amélioration continue de la qualité.

Les cours s'effectuent essentiellement en présentiel à Sainte-Anne Form@tion. 3 jours sont prévus à l'Université Gustave Eiffel.

▲ **28 heures** de stage (4 jours),

▲ **7 heures** pour la soutenance du travail universitaire (1 jour),

À l'issue de la formation, l'étudiant présente son mémoire professionnel devant les membres du jury.

INTERVENANTS

Universitaires, directeur des soins, cadres supérieurs de santé, responsable qualité, juriste et psychologue.

VALIDATION

La validation de la formation se fait sur la base de la réalisation d'un mémoire professionnel individuel soutenu à l'oral.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Présence aux journées de formation et au stage.

Évaluation des acquis en début de formation.

Évaluation de la satisfaction au cours d'un tour de table et à partir d'un questionnaire de satisfaction écrit.

DATES

Calendrier prévisionnel

Année 2022-2023

26 ► 29 septembre 2022

24 ► 27 octobre 2022

21 ► 24 novembre 2022

09 ► 12 janvier 2023

06 ► 09 février 2023

06 ► 09 mars 2023

11 ► 12 avril 2023

09 ► 10 mai 2023

Soutenance du mémoire en juin 2023.

Année 2023-2024

25 ► 28 septembre 2023

23 ► 26 octobre 2023

20 ► 23 novembre 2023

08 ► 11 janvier 2024

05 ► 08 février 2024

04 ► 07 mars 2024

08 ► 09 avril 2024

06 ► 07 mai 2024

Soutenance du mémoire en juin 2024.

TARIF 2023/2024

4 320 €.

À ce coût s'ajoutent les frais d'inscription universitaire, versés à l'Université Gustave Eiffel (à titre indicatif en 2021, ils étaient de 170 €).

INSCRIPTIONS

Tél. : 01 45 65 73 15 ou 01 45 65 71 64

Email : saf-chsa@ghu-paris.fr

Inscription jusqu'au 1^{er} septembre pour une rentrée fin septembre.

TAUX DE RÉUSSITE

100 % en dernière session.

PASSERELLE

La note supérieure à 14/20 au mémoire associé à au moins 3 ans d'expérience d'encadrement d'équipe et d'une licence (possibilité de VAP) ou d'un master 1 (ou diplôme équivalent) peuvent donner accès au Master 2 Économie sociale et solidaire Mention « Santé et médico-social » en partenariat avec l'Université Gustave Eiffel.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Anne LADAGNOUS



Économie sociale et solidaire

Santé, Médico-social et Parcours de santé

En partenariat avec l'Université Gustave Eiffel

Cette formation s'adresse à des managers qui souhaitent développer une vision plus politique et stratégique des questions de santé. Les enseignements, les séances de travail en commun, la réalisation du mémoire, le coaching sont autant d'occasions d'une distanciation sur sa pratique, d'une clarification et du développement de ses propres ressources.

OBJECTIFS

- ▲ **Acquérir** les compétences nécessaires aux fonctions de cadres supérieurs de santé, cadres de pôle ou directeurs d'institutions médico-sociales.
- ▲ **Développer** une compréhension globale des enjeux sociaux, institutionnels, économiques et managériaux des prestations en santé (secteur sanitaire et médico-social).
- ▲ **Conduire** le changement tout en favorisant le développement des compétences individuelles et collectives des différents acteurs.

PARTICIPANTS

- ▲ Cadres supérieurs de santé ayant une expérience d'encadrement souhaitant renforcer leurs compétences.

- ▲ Professionnels exerçant dans le secteur sanitaire ou médico-social titulaires d'une licence ou d'un M1 en Management (ou diplôme équivalent) et/ou avoir suivi un cursus de formation continue dans le domaine du management.
- ▲ Nombre de places : **25**.

PRÉREQUIS

Être titulaire du diplôme de cadre de santé ou d'une licence (possibilité de VAP) ou d'un Master 1 (ou diplôme équivalent).

MODALITÉS DE RECRUTEMENT

La sélection des candidats pour l'entrée dans le dispositif de formation en 2^e année (M2) s'effectue sur la base d'un dossier comprenant :

- ▲ une lettre de motivation ;
- ▲ un C.V. ;
- ▲ un projet professionnel comprenant une analyse du parcours de cadre ;
- ▲ photocopie des diplômes obtenus et relevé de notes ;
- ▲ un engagement financier ou attestation de prise en charge de l'employeur.

Un entretien de sélection est organisé avec un jury mixte Sainte-Anne Form@tion / Université Gustave Eiffel.

PROGRAMME

UE Management des organisations

- ▲ Management de projet
- ▲ Sociologie des organisations
- ▲ Management des ressources humaines
- ▲ Droit et responsabilité juridique
- ▲ Gestion et management stratégique

UE Questions de santé

- ▲ Évaluation et qualité
- ▲ Éthique et place des usagers
- ▲ Évolution des besoins de santé et organisations adaptées

UE Professionnalisation

- ▲ Système d'information en santé
- ▲ Anglais médico-social
- ▲ Enseignement complémentaire d'ouverture

UE Politique de santé et gouvernance

- ▲ Gouvernance et management dans le secteur sanitaire
- ▲ Gouvernance et management dans le secteur médico-social
- ▲ Choix nationaux, santé publique, coordination
- ▲ Gestion des risques

UE Réseaux de santé ou logistique

- ▲ Réseaux de santé
- ▲ Logistique

UE Initiation à la recherche

- ▲ Recherche et innovation en santé
- ▲ Mémoire universitaire et professionnel

6 séances de Coaching individuel inclus dans la formation.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ▲ Apports méthodologiques et théoriques.
- ▲ Travaux de groupes, réflexions sur les pratiques.
- ▲ Exercice et mise en situation simulée.



ORGANISATION DE LA FORMATION – DURÉE

Ce cursus correspond à la 2^e année du Master (M2) et se déroule intégralement dans les locaux du GHU Paris psychiatrie et neurosciences, Site Sainte-Anne.

Elle se déroule d'octobre à juin à raison d'une semaine par mois : soit **46 jours** (322 h).

INTERVENANTS

Universitaires, formateurs-consultants, directeurs des soins, directeur du secteur médico-social, directeur d'ARS, cadres supérieurs de santé, juriste, responsables qualité, psychologue, philosophe, coachs.

VALIDATION

- ▲ **10 évaluations** pour valider les UE : travaux individuels, sur table et travaux de groupe.
- ▲ Rédaction et soutenance d'un mémoire professionnel de 40 à 50 pages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation de la formation a lieu après une déclamation : un tour de table et un questionnaire de satisfaction écrit.

DATES

Calendrier prévisionnel pour l'année 2022-2023

- 10 ► 14 octobre 2022
- 14 ► 18 novembre 2022
- 12 ► 16 décembre 2022
- 16 ► 20 janvier 2023
- 13 ► 17 février 2023
- 13 ► 17 mars 2023
- 03 ► 07 avril 2023
- 22 ► 26 mai 2023
- 19 ► 23 juin 2023

Une journée pour la soutenance du mémoire.

Calendrier prévisionnel pour l'année 2023-2024

- 09 ► 13 octobre 2023
- 06 ► 10 novembre 2023
- 11 ► 15 décembre 2023
- 15 ► 19 janvier 2024
- 12 ► 16 février 2024
- 11 ► 15 mars 2024
- 08 ► 12 avril 2024
- 13 ► 17 mai 2024
- 10 ► 14 juin 2024

Une journée pour la soutenance du mémoire.

TARIF 2023/2024

5 220 €

Au coût de la formation, s'ajoute l'inscription universitaire à verser directement à l'université Gustave Eiffel (à titre indicatif en 2021, ils s'élevaient à 247 €).

INSCRIPTIONS

Tél. : 01 45 65 73 15 ou 01 45 65 71 64

Email : saf-chsa@ghu-paris.fr

Inscriptions jusqu'au 1^{er} septembre 2022 pour une rentrée en octobre 2022.

TAUX DE RÉUSSITE

100 % de réussite pour la dernière session.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Hamel MEZIANE





FORMATIONS QUALIFIANTES ET PROFESSIONNELLES

*Nos formations sont réalisables en INTRA
ou INTER établissements.*

*Pour une formation en INTRA : tarif nous
consulter pour un devis.*

*Sainte-Anne Form@tion est disponible pour
répondre à toute autre thématique en lien
avec vos réalités professionnelles.*

- 
- ▲ Réhabilitation psychosociale : concepts, outils et méthodes
 - ▲ Cognitive Remediation Therapy (CRT) : initiation et approfondissement
 - ▲ Integrated Psychological Treatment (IPT)
 - ▲ Rétablissement en psychiatrie et dans le secteur médico-social
 - ▲ Partenariat en santé – initiation
 - ▲ Partenariat en santé – sensibilisation
 - ▲ Implicare
 - ▲ Visite à domicile en psychiatrie
 - ▲ Sensibilisation au psycho traumatisme
 - ▲ Formation Snoezelen
 - ▲ Mieux connaître la souffrance psychique des personnes âgées pour mieux la soulager
 - ▲ Formation d'institutrices et d'instructeurs MBCT (niveau 1)
 - ▲ Formation d'institutrices et d'instructeurs MBCT (niveau 2)
 - ▲ Supervision en pratiques cliniques infirmières
 - ▲ Coaching professionnel : révélateur de talent
 - ▲ Accompagnement d'une équipe d'encadrement aux changements

Réhabilitation psychosociale

Concepts, outils et pratiques

Depuis la définition des principaux objectifs et axes de pratiques de la réhabilitation psychosociale publiée il y a 25 ans par l'OMS en collaboration avec l'Association Mondiale de la Réhabilitation Psychosociale, celle-ci ne cesse de se développer.

Ceci, d'une part suite aux résultats positifs d'études américaines sur des personnes rétablies, au rôle clé des associations des usagers et des familles, au mouvement de désinstitutionnalisation et de l'évolution des soins, de la pharmacologie ; d'autre part, suite à la nouvelle conception du handicap psychique en 2005.

Ainsi, une approche pluriprofessionnelle sanitaire et médico-sociale permet une évaluation avec la personne en souffrance psychique et ses proches d'où s'ensuit des propositions de soins de réadaptation en vue d'un rétablissement.

Cette formation proposée par Ofélia Lopez et Aurélia Todd, psychologues, est axée sur la réhabilitation psychosociale telle qu'elles la pratiquent depuis plusieurs années au sein du Groupe Universitaire Paris Psychiatrie et des Hôpitaux de Saint-Maurice.

OBJECTIFS

- ▲ Définir et approfondir les concepts relatifs à la réhabilitation psychosociale.
- ▲ Apporter aux professionnels de santé mentale des connaissances sur les outils de soins utilisés dans le champ de la réhabilitation psychosociale et en particulier dans le domaine des troubles schizophréniques.
- ▲ Concevoir un accompagnement des usagers dans la réalisation de leur projet de vie et dans leur capacité à reprendre du pouvoir sur la maladie.
- ▲ Penser les étapes qui peuvent conduire l'usager vers le rétablissement.

PARTICIPANTS

- ▲ Professionnels travaillant dans une structure engagée dans la réhabilitation psychosociale ou désirant orienter leur pratique dans ce domaine.
- ▲ Infirmiers, ergothérapeutes, psychologues, médecins, cadres de santé, éducateurs spécialisés, aides-soignants, psychomotriciens, assistants socio-éducatifs.
- ▲ Nombre de places : 8 à 15.

PRÉREQUIS

Avoir une connaissance des maladies psychiques et de la schizophrénie en particulier.

MODALITÉS DE RECRUTEMENT

Inscription directe à la formation continue du GHU pour une formation intra, ou à Sainte-Anne Form@tion pour une formation inter.

PROGRAMME

- ▲ Définitions des principaux concepts relatifs à la réhabilitation psychosociale : handicap psychique, empowerment, rétablissement, case management.
- ▲ Découverte des soins en réhabilitation psychosociale autour de l'ETP, de la psychoéducation des familles, de la remédiation cognitive, de l'entraînement aux habiletés sociales...
- ▲ Exemples de programmes et de thérapies psychosociales : Jeu Compétence, IPT (*Integrated Psychological Treatment*), CRT (*Cognitive Remediation Therapy*), Jeu Michael's game, EMC (*Entraînement MétaCognitif*)...

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, cas cliniques, mises en situation, ateliers pratiques.

ORGANISATION DE LA FORMATION – DURÉE

3 jours de formation (21 heures).

INTERVENANTES

Ofélia LOPEZ, psychologue clinicienne, psychothérapeute et formatrice. Elle travaille actuellement au Pôle 12^e des Hôpitaux de Saint-Maurice après avoir exercé au Pôle 29 du Groupe Hospitalier Universitaire Paris Psychiatrie & Neurosciences (ancienne infirmière et cadre de santé au Centre Hospitalier Sainte-Anne). Elle est intervenue dans plusieurs colloques autour de l'ETP et la psychoéducation familiale, et dans des formations « Entretien infirmier en santé mentale », « Projet de soins, projet de vie » et « Introduction à l'entretien motivationnel en psychiatrie ». Elle participe également à l'enseignement au DU Santé Mentale de l'Université Paris-Est Créteil.

Aurélia TODD est psychologue et psychothérapeute TCC dans l'Unité de Soins Psycho-Sociaux et au CMP du Pôle 16^e Adulte du Groupe Hospitalier Universitaire Paris Psychiatrie & Neurosciences, site Sainte-Anne. Elle est aussi rattachée au C3RP Île-de-France (Centre Ressource Remédiation Cognitive Réhabilitation Psychosociale). Intervenante dans le DU de Remédiation Cognitive de l'Université Lyon-1 et dans les formations au programme CRT (remédiation cognitive), elle participe également à différents programmes de recherche avec le C3RP Île-de-France et le Centre Ressource de Réhabilitation Psychosociale et Remédiation Cognitive de Lyon.

VALIDATION

Présence aux **3 jours** de formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- ▲ Tour de table.
- ▲ Questionnaire de satisfaction.
- ▲ Quiz de début et de fin de formation.

DATES

Calendrier prévisionnel

29 novembre ► 01 décembre 2022

29 ► 31 mars 2023

08 ► 10 novembre 2023

TARIFS 2023

- ▲ **En inter** : 810 € / personne pour 3 jours de formation.
- ▲ **En intra** : nous consulter pour devis.

INSCRIPTIONS

Tél. : 01 45 65 73 15 ou 01 45 65 71 64

Email : saf-chsa@ghu-paris.fr

Les inscriptions sont ouvertes au 15 janvier 2022 pour les sessions de 2022 et closes 10 jours avant le début de la formation.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Isabelle RÉMY-LARGEAU



Cognitive Remediation Therapy (CRT)

Initiation et approfondissement (Niveau 1)

Évaluation, éducation, remédiation, réhabilitation

Issue de la neurologie et des sciences cognitives, la Remédiation Cognitive est un outil thérapeutique indispensable à la réhabilitation psychosociale dans le champ de la santé mentale.

Elle procure aux patients une optimisation de leurs capacités cognitives, ainsi qu'une autonomie plus importante et facilite leur réinsertion au quotidien.

Cet outil s'inscrit dans une dynamique pluridisciplinaire et pluriprofessionnelle à la recherche de la diminution du handicap fonctionnel par restauration, renforcement ou compensation des troubles cognitifs.

OBJECTIFS

CRT – Niveau 1 : Apprentissage de la méthode

- ▲ **Sensibiliser** les équipes soignantes des établissements hospitaliers aux nouvelles thérapies psychosociales, en particulier à la remédiation cognitive qui peut favoriser la réinsertion et de la réhabilitation psychosociale.
- ▲ **Former** les psychologues à l'évaluation neuropsychologique spécifique de certaines fonctions cognitives.

PARTICIPANTS

- ▲ Médecins, infirmiers, psychologues, éducateurs spécialisés, ergothérapeutes, et psychomotriciens d'une équipe soignante.
- ▲ Psychologues pour la formation à l'évaluation neuropsychologique.
- ▲ Nombre de places : **12 à 30**.

PRÉREQUIS

Formation accessible aux professionnels exerçant dans une structure engagée dans la réhabilitation psychosociale ou désirant orienter leur pratique dans ce sens.

MODALITÉS DE RECRUTEMENT

Inscription directe à la formation.

PROGRAMME

Trois jours pour tout personnel soignant :

- ▲ Troubles cognitifs dans la schizophrénie.
- ▲ Introduction à la remédiation cognitive.
- ▲ Introduction à la technique de la CRT.

Déroulement des journées de formation pour le module apprentissage de la méthode :

- ▲ Présentation formelle.
- ▲ Modalités d'utilisation.
- ▲ Appropriation de l'outil et mises en situation.

Première journée : Module Flexibilité cognitive.

Deuxième journée : Module mémoire A et module mémoire B.

Troisième journée : Module planification A et module planification B.

Une quatrième journée est réservée aux psychologues pour la formation à l'évaluation : présentation du bilan à partir de l'évaluation neuropsychologique déterminée par le réseau français de remédiation cognitive.

Passation des tests en double puis cotation et débriefing.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Méthodes actives : Powerpoint, jeux de rôles, séquences filmées d'exercices avec des participants, utilisation de livres spécifiques.

ORGANISATION DE LA FORMATION – DURÉE

La formation se décline de la façon suivante :

- ▲ **les 3 premiers jours** concernent tous les participants (21 heures).
- ▲ la **4^e journée** de formation à l'évaluation est réservée aux psychologues (+ 7 heures).

INTERVENANTS

- ▲ Référent médical : **D^r Isabelle AMADO**, praticien hospitalier, secteur 14.
- ▲ **M^{me} Brigitte MALANGIN**, infirmière, secteur 14.
- ▲ **M^{me} Bérengère RIGAUT**, infirmière, secteur 14.
- ▲ **M^{me} Marjorie MESLIER**, neuropsychologue, secteur 14.
- ▲ **M^{me} Aurélia TODD**, psychologue, secteur 17-18, Pôle 16^e Adulte.

Centre Référent en Remédiation Cognitive et Remédiation Psychosociale (C3R-P), Groupe Hospitalier Universitaire Paris Psychiatrie & Neurosciences, site Sainte-Anne, 1 rue Cabanis, 75014 Paris.

VALIDATION

Présence à l'ensemble de la formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- ▲ Tour de table.
- ▲ Questionnaires de satisfaction.
- ▲ Quiz de début et de fin de formation.

DATES

Calendrier prévisionnel

04 ► 07 octobre 2022

06 ► 09 juin 2023

03 ► 06 octobre 2023

(La quatrième journée est réservée aux psychologues pour la formation à l'évaluation).

TARIFS

En inter :

En 2022

▲ 795 € / personne pour 3 jours.

▲ 1060 € / personne pour 4 jours.

En intra :

En 2023-2024

▲ 810 € / personne pour 3 jours.

▲ 1080 € / personne pour 4 jours.

INSCRIPTIONS

Tél. : 01 45 65 73 15 ou 01 45 65 71 64

Email : saf-chsa@ghu-paris.fr

Les inscriptions sont ouvertes au 15 janvier 2022 pour les sessions 2022 et closes 10 jours avant le début de la formation.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Isabelle RÉMY-LARGEAU



Integrated Psychological Treatment (IPT)

DPC médical n° 129 et paramédical n° 37-204

L'IPT (*Integrated Psychological Treatment*) ou « *Traitement Psychologique Intégré* » est destiné aux patients atteints de schizophrénie. Il s'agit d'un programme d'approche cognitivo-comportementale composé de plusieurs modules à complexité croissante en associant un travail sur la remédiation cognitive, sur les habilités sociales, la résolution de problèmes et la gestion des émotions.

Développé par Brenner en 1988 et traduit en français par Pomini en 1998, ce programme s'intègre dans l'ensemble des interventions du processus de réhabilitation psychosociale.

OBJECTIF

Sensibiliser les équipes soignantes des établissements hospitaliers aux nouvelles thérapies psychosociales.

PARTICIPANTS

- ▲ Médecins, infirmiers, psychologues, ergothérapeutes, psychomotriciens.
- ▲ Nombre de places : 8 à 15.

PRÉREQUIS

Avoir une connaissance des maladies mentales et de la schizophrénie en particulier.

MODALITÉS DE RECRUTEMENT

Inscription à la formation après vérification des prérequis.

PROGRAMME

Premier jour :

- ▲ Présentation générale du programme IPT.
- ▲ Principe de l'animation du programme IPT.
- ▲ Présentation du module 1 : différenciation cognitive.
- ▲ Atelier module 1 : différenciation cognitive.

Deuxième jour :

- ▲ Présentation et atelier du module 2 : Perception sociale.
- ▲ Présentation du module 3 : Communication verbale.
- ▲ Ateliers du module 3 : Communication verbale.
- ▲ Présentation et atelier du module 4 : Compétence sociale.

Troisième jour :

- ▲ Présentation du module 5 : Gestion des émotions.
- ▲ Présentation du module 6 : Résolution de problèmes.
- ▲ Atelier du module 6 : Résolution de problèmes.
- ▲ Bilan de la formation.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques illustrés par des ateliers et des jeux de rôle.

ORGANISATION DE LA FORMATION – DURÉE

La formation est programmée sur 3 jours (21 heures).

INTERVENANTES

- ▲ Infirmières : Eléna FRANCOLA, Aimée GROSZ, Maria PEREZ.
- ▲ Ergothérapeute : Audrey de LUSSAC.

VALIDATION

Présence à l'ensemble de la formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- ▲ Tour de table.
- ▲ Questionnaires de satisfaction.
- ▲ Quiz de début et de fin de formation.

DATES

Calendrier prévisionnel

07 ► 09 novembre 2022

03 ► 05 mai 2023

04 ► 06 décembre 2023

TARIFS 2023

- ▲ **En inter** : 810 € / personne pour 3 jours.
- ▲ **En intra** : nous consulter pour devis.

INSCRIPTIONS

Tél. : 01 45 65 73 15 ou 01 45 65 71 64

Email : saf-chsa@ghu-paris.fr

Les inscriptions sont ouvertes au 15 janvier 2022 pour les sessions 2022 et closes 10 jours avant le début de la formation.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Hamel MEZIANE



Rétablissement en psychiatrie et dans le secteur médico-social

Cette formation vise à développer les capacités individuelles et collectives des professionnels afin de mettre en place les ressources de l'approche rétablissement auprès des usagers de leur service. La formation est construite autour de la valorisation des savoirs expérimentiels des personnes usagères et des pairs aidants. La formation s'adresse à une équipe.

OBJECTIFS

- ▲ **Se sensibiliser** et **acquérir** les connaissances de base sur le processus du rétablissement.
- ▲ **Évaluer** les savoir-agir, pouvoir-agir et vouloir-agir de l'équipe afin de promouvoir et mettre en œuvre un service d'accompagnement des personnes en situation de précarité sociale et psychique basé sur le rétablissement.
- ▲ **Connaître** les concepts de base à développer dans le cadre d'un atelier sur le rétablissement avec des usagers.
- ▲ **Connaître** les outils existants et les bonnes pratiques autour du rétablissement.

PARTICIPANTS

- ▲ Professionnels du secteur sanitaire et médico-social.
- ▲ La formation est destinée à une équipe.

PRÉREQUIS

Aucun.

PROGRAMME

Établi avec l'établissement.

MÉTHODOLOGIE

Établie avec l'établissement.

ORGANISATION DE LA FORMATION – DURÉE

De 1 à 3 jours selon le projet.

INTERVENANTS

À déterminer.

VALIDATION

Assiduité et participation active.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Tour de table et questionnaire de satisfaction.

TARIF

En intra : nous consulter pour devis.

INSCRIPTIONS

Tél. : 01 45 65 73 15 ou 01 45 65 71 64

Email : saf-chsa@ghu-paris.fr

Les inscriptions sont closes 10 jours avant le début de la formation.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Isabelle RÉMY-LARGEAU



Partenariat en santé à destination de l'encadrement et des médecins (initiation)

Dans l'axe 1 de son projet d'établissement (2021 – 2025) le GHU Paris Psychiatrie & Neurosciences déploie l'approche partenariat en santé.

Pour permettre et développer cette intégration au sein des pôles une formation (initiation) est proposée à l'ensemble de l'encadrement et des médecins.

Un second volet formation (sensibilisation) est proposée à l'ensemble des équipes.

OBJECTIFS

Objectif stratégique :

Sensibiliser et acculturer au partenariat en santé en accompagnant le changement des représentations sociales et culturelles des équipes afin de contribuer au déploiement du partenariat en santé au GHU et d'améliorer la qualité et la sécurité des soins et les organisations.

Objectifs principaux

- ▲ Appréhender les bases théoriques et comprendre l'apport de la spécificité du partenariat en santé dans l'évolution de la démocratie en santé.
- ▲ Découvrir la collaboration et le partenariat patient.
- ▲ Rendre concret le partenariat en santé dans un système de soins à travers des exemples d'institutions Identifier les modalités d'implantation dans un Pôle.
- ▲ Identifier les compétences et postures nécessaires pour un déploiement favorable du partenariat au sein des services.
- ▲ Explorer les leviers concrets soutenant le déploiement du partenariat en santé

- ▲ Identifier les conditions de mise en œuvre du partenariat en santé au sein des services
- ▲ Initier un changement en travaillant en mode projet afin d'aller vers une proposition d'action concrète dans la visée de la mise en œuvre du partenariat

PARTICIPANTS

Encadrement paramédical et médecins

PRÉREQUIS

Etre cadre de santé, cadre supérieur de santé ou médecin exerçant au sein du GHU

PROGRAMME

Module 1 : Fondements du partenariat en Santé
Introduction et contexte
Point de vue du patient et engagement institutionnel

Module 2 : Perspectives
Panorama de l'existant
Place et rôle des proches aidants dans le partenariat en santé

Module 3 : Postures professionnelles et moyens du partenariat en santé
Les postures professionnelles : ce qu'il faut pouvoir faire évoluer
Les outils mobilisables

Module 4 : Mise en œuvre du partenariat : quelle démarche projet ?
Conclusion : Bilan et perspectives

Retour d'expérience : à distance

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés didactiques, témoignages, vidéos, travaux en sous-groupe, échanges, travaux d'intersession

ORGANISATION DE LA FORMATION – DURÉE

La formation comporte quatre modules de trois heures chacun suivis d'un retour d'expérience de deux heures (soit 14h au total)
Elle se déroule en présentiel dans les locaux du GHU Paris Psychiatrie et neurosciences,
Les dates sont fixées avec la direction des soins.

INTERVENANTS

Formateur de professionnels de santé
Pair-aidant en Santé Mentale, formateur

VALIDATION

Présence à l'ensemble de la formation et participation active aux travaux intersession

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire de satisfaction
Tour de table

TARIFS

Coût budget institutionnel

INSCRIPTIONS

La candidature d'un pôle est proposée à la Direction des soins.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Isabelle RÉMY-LARGEAU

Partenariat en santé à destination de l'encadrement et des médecins (sensibilisation)

Dans l'axe 1 de son projet d'établissement (2021 – 2025) le GHU Paris Psychiatrie & Neurosciences déploie l'approche partenariat en santé.

Pour permettre et développer cette intégration au sein des pôles une formation (initiation) est proposée à l'ensemble de l'encadrement et des médecins.

Un second volet formation (sensibilisation) est proposée à l'ensemble des équipes.

OBJECTIFS

Objectif stratégique :

Sensibiliser et acculturer au partenariat en santé en accompagnant le changement des représentations sociales et culturelles des équipes afin de contribuer au déploiement du partenariat en santé au GHU et d'améliorer la qualité et la sécurité des soins et les organisations.

Objectifs principaux

- ▲ Appréhender les bases théoriques et comprendre l'apport de la spécificité du partenariat en santé dans l'évolution de la démocratie en santé.
- ▲ Découvrir la collaboration et le partenariat patient.
- ▲ Identifier les compétences et postures nécessaires pour mettre en œuvre une relation de partenariat avec les patients et les familles

PARTICIPANTS

Tout professionnel d'un pôle.

PRÉREQUIS

Être un professionnel exerçant au sein du GHU

PROGRAMME

Vidéo n° 1 : « INTRODUCTION »

Vidéo n°2 : « LES CONCEPTS »

Vidéo n°3 : « LES APPLICATIONS »

Vidéo n°4 : « LES PROCHES »

Vidéo n° 5 : « LES OUTILS »

Vidéo n°6 : « LES POSTURES »

Vidéo n° 7 : « LES METHODES »

Vidéo n° 8 : « LE RECRUTEMENT DANS LES SOINS »

Vidéo n°9 : « LE RECRUTEMENT DANS LA GOUVERNANCE »

Vidéo n° 10 : « CONCLUSION »

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Visionnage de capsules vidéos mises à disposition sur une plateforme de communication du GHU Paris. Chaque pôle, chaque équipe garde la main sur la méthode qui leur semble la plus adéquate. Par exemple de favoriser une dynamique d'équipe en visionnant une ou des capsules vidéo en réunion.

ORGANISATION DE LA FORMATION – DURÉE

La sensibilisation des personnels est d'une durée totale de deux heures environ. Elle se déroule en distanciel de manière asynchrone. Elle consiste pour chaque membre de l'équipe à visionner 12 capsules d'une dizaine de minutes environ chacune sur le temps de travail.

INTERVENANTS

Guillaume Couillard directeur du GHU
Emmanuelle JOUET directrice du Labo SM-SHS du GHU
Lazare REYES adjoint au directeur du GHU
Bénédicte CHENU proche partenaire au Labo SM-SHS du GHU
Carole GOMBAULT patiente partenaire
Luigi FLORA codirecteur patient du CIP
Nicolas LAADJ responsable de ma MDU du GHU
Pascale FERRARI infirmière spécialiste clinique Ecole la Source de Lausanne
Iannis MCCLUSKEY pair praticien en santé mentale au Labo SM-SHS du GHU
Robert FISCHER médiateur en santé pair CSAPA Kairos
Luc VIGNEAULT patient partenaire en recherche et enseignement Québec.

VALIDATION

Visionnage de l'ensemble des capsules

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation qualitative. Le point de vue des participants sera recueilli au moyen d'un questionnaire en ligne rempli au terme de la période d'accès à la plateforme.

TARIFS

Coût budget institutionnel

INSCRIPTIONS

La candidature d'un pôle est proposée à la Direction des soins.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Isabelle RÉMY-LARGEAU

Implicare

La formation IMPLICARE s'inscrit dans le projet d'établissement du GHU en lien avec le partenariat en santé. À la demande, la formation peut être adaptée à d'autres établissements. Il s'agira dans cette formation d'accompagner les pôles qui vont recruter un pair-aidant en optimisant son intégration dans l'équipe. Implicare vise à favoriser les changements culturels et les pratiques des équipes en s'appuyant notamment sur les savoirs expérimentiels des pair(s)-aidant(e-s).

Idéalement la formation est proposée aux pôles ayant suivi la formation au partenariat en santé ou ayant déjà été sensibilisée à la question de la pair-aidance et du rétablissement. Elle doit intervenir au moment de l'arrivée du pair-aidant dans le pôle, ou dès que possible pour être propice à une intégration bien préparée.

OBJECTIFS

- ▲ Acquérir un socle de connaissances communes à l'équipe au sujet de la pair-aidance.
- ▲ Discuter la dynamique de l'équipe en vue de l'arrivée du pair-aidant.
- ▲ Définir les places qui font sens aux yeux de l'équipe pour le pair-aidant qui va intégrer l'équipe.
- ▲ Discuter des doutes, craintes et réticences que peut avoir l'équipe.

PARTICIPANTS

Équipe ayant le projet ou venant de recruter un pair-aidant

PRÉREQUIS

Formation accessible à l'équipe pluriprofessionnelle du pôle accueillant le pair-aidant nouvellement recruté. Un questionnaire type sondage est réalisé en amont de la formation pour évaluer les connaissances de l'équipe concernant la pair-aidance et la situation initiale de l'équipe.

MODALITÉS DE RECRUTEMENT

Demande d'inscription du pôle auprès de la DRH du GHU avec le projet d'un recrutement de pair-aidant.

PROGRAMME

Il est organisé en deux temps :

- ▲ **4 demi-journées** consacrées à la pair-aidance et à sa pratique au sein d'une équipe.
Les **2 premières demi-journées** abordent un programme autour de notions liées à la pair-aidance (le rétablissement, la relation de

pairs-aidants et l'entraide, les savoirs expérimentiels, l'usage et le dévoilement de soi) et à la professionnalisation de la pair-aidance (les domaines dans lesquels intervient le pair-aidant, ce qu'il peut apporter dans ces domaines, les formes que peuvent prendre ses interventions, sa place vis du reste de l'équipe des usagers et de leurs proches).

Les **2 demi-journées suivantes** abordent la mise en pratique avec la rédaction d'une brochure de présentation de la fonction du pair-aidant au sein du service. Cet outil est destiné à l'équipe, aux usagers, partenaires du réseau et aux institutions.

- ▲ **6 analyses de pratique de pratique professionnelle** sont proposées à l'issue de la 4ème demi-journée. Les séances d'APP visent à accompagner et soutenir l'ensemble de l'équipe dans la période de manière à faciliter l'intégration du pair-aidant. Des réajustements de posture professionnelle sont possibles et l'émergence de savoirs et de savoir-faire seront abordés selon le déroulement des séances.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ▲ Les moyens nécessaires pour atteindre les objectifs communs peuvent varier d'une équipe à l'autre. Néanmoins pour les quatre demi-journées des apports de connaissances sont réalisés. La participation active est toutefois importante par les échanges, présentations et jeux pédagogiques. L'appel aux travaux de groupe et à sa créativité sont mobilisés dans la partie dédiée à la réalisation de la brochure. Une méthodologie est aussi apportée par les formateurs.
- ▲ Concernant les APP, les 6 séances partiront de situations rencontrées par les participants sur le terrain. Il s'agira d'observer, de questionner, voire de déconstruire, les attitudes, les relations, les représentations, les dynamiques et les fonctionnements de l'équipe.

INTERVENANTS

Les interventions sont réalisées par des formateurs en binôme ainsi que par l'intervention d'une demi-journée par un binôme pair-aidant et professionnel ayant suivi la formation Implicare et exerçant dans une équipe du GHU.

Binôme formateur :

- ▲ **Laurent Konopinski**, psychologue et formateur.
- ▲ **Laurent Lefebvre** pair-aidant en santé mentale et formateur.

ORGANISATION DE LA FORMATION – DURÉE

24 heures

12 heures réparties en **4 demi-journées** pour la partie découverte et fonction de la pair-aidance.

12 heures réparties en **6 séances d'analyse** de pratique professionnelle.

VALIDATION

Présence à l'ensemble de la formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Tour de table
Questionnaire de satisfaction

DATES

Établies en concertation entre le pôle et Sainte-Anne Formation.

TARIFS 2022-2023

- ▲ Hors GHU, nous consulter
- ▲ Au GHU, coût budget institutionnel

INSCRIPTIONS

Après accord du GHU l'inscription de l'équipe est réalisée auprès de Sainte-Anne Formation.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Isabelle RÉMY-LARGEAU

Visite à domicile en psychiatrie

La visite à domicile en psychiatrie, issue de la sectorisation en psychiatrie, est d'autant plus valorisée aujourd'hui pour répondre à l'optimisation de la continuité des soins dans le cadre de projets en santé efficaces et personnalisés des personnes souffrant d'handicap psychique.

Elle sous-tend un travail en partenariat entre différents acteurs de la santé et du médico-social, préconisé entre autres dans Ma Santé 2022.

OBJECTIFS

- ▲ **Identifier et développer** des soins psychiques à domicile dans leur contexte législatif et thérapeutique selon les différents types de VAD.
- ▲ **Savoir organiser** une visite à domicile, en prenant en compte la triade professionnels sanitaires et médico-sociaux, le patient et son entourage.
- ▲ **Permettre** à une équipe pluri-professionnels médicale et paramédicale mobilisable pour les VAD de s'inscrire dans une dynamique collective.

PARTICIPANTS

- ▲ Médecins, infirmiers travaillant en intra ou extra hospitalier, psychologues, ergothérapeutes, psychomotriciens, assistants sociaux, éducateurs.
- ▲ Nombre de places : **8 à 12**.

PRÉREQUIS

Assurer des soins auprès de personnes ayant un handicap psychique.

PROGRAMME

- ▲ La VAD en psychiatrie : approches cliniques.
- ▲ Cadre général de la VAD en psychiatrie.
- ▲ Cadre législatif et définition de la VAD.
- ▲ Approches cliniques en lien avec les indications et typologie des VAD et raisonnement clinique.
- ▲ Intérêts et limites des différents types d'intervention dans le cadre thérapeutique.
- ▲ Approche du travail en partenariat avec les autres acteurs du champ sanitaire, médicosocial et avec la famille.
- ▲ Approche du travail en partenariat avec le développement de l'Éducation Thérapeutique du Patient.
- ▲ Notion de Case-Management.
- ▲ Présentation des différents modèles de Case-Management dont celui de « Référence » en psychiatrie.
- ▲ Déclinaison de champ d'actions avec outils à expérimenter.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, apports de vignettes cliniques, méthodes interactives privilégiées.

ORGANISATION DE LA FORMATION – DURÉE

2 jours de formation (14 h).

INTERVENANTS

À déterminer.

VALIDATION

Présence aux 2 jours de formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- ▲ Tour de table.
- ▲ Questionnaire de satisfaction.

DATES

À déterminer.

TARIFS 2022-2023

- ▲ **En inter** : **540 €** / personne pour 2 jours.
- ▲ **En intra** : nous consulter pour devis.

INSCRIPTIONS

Tél. : 01 45 65 73 15 ou 01 45 65 71 64
Email : saf-chsa@ghu-paris.fr

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Anne LADAGNOUS



Sensibilisation au psycho-traumatisme

Les violences subies sous toutes ces formes par les femmes, et migrants génèrent souvent un stress post-traumatique. Par ailleurs les événements qui jalonnent notre actualité peuvent faire émerger des symptômes révélateurs de cet état. Ces situations nécessitent de la part des soignants une vigilance, un savoir et savoir-faire adapté à l'émergence d'un syndrome de stress post-traumatique.

OBJECTIFS

- ▲ **Être sensibilisé** aux symptômes du psycho-traumatisme.
- ▲ **Savoir évaluer** la souffrance, l'intensité des symptômes et leur impact sur la vie quotidienne.
- ▲ **Acquérir** un positionnement et un savoir-faire adapté à la spécificité de cette souffrance.
- ▲ **Prendre en compte** la coordination nécessaire avec les champs disciplinaires impliqués.
- ▲ **Connaître** les techniques psychothérapeutiques utilisées.

PARTICIPANTS

- ▲ Professionnels en situation de travail avec des personnes à risque ou présentant des symptômes post-traumatiques.
- ▲ Nombre de places : **8 à 12**.

PRÉREQUIS

Aucun.

PROGRAMME

- ▲ Concepts de stress et de traumatisme.
- ▲ Premières réactions face au choc et l'état de stress aigu.
- ▲ Facteurs favorisant l'ESPT.
- ▲ La mémoire traumatique et son impact dans le quotidien.
- ▲ Le trauma complexe ou DESNOS.
- ▲ Le positionnement avec les différents domaines.
- ▲ Les différentes techniques psychothérapeutiques.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ▲ Apports théoriques.
- ▲ Mises en situations et jeux de rôle.
- ▲ Présentations de cas.
- ▲ Analyse des pratiques professionnelles.

ORGANISATION DE LA FORMATION – DURÉE

3 jours de formation (21 h).

INTERVENANTE

Infirmière en pratique avancées et psychologue clinicienne.

VALIDATION

Assiduité.

MODALITES D'ÉVALUATION

Tour de table et questionnaire d'évaluation.

DATES

17 ► 19 avril 2023

TARIFS

- ▲ **En inter** : **810 €** / personne pour 3 jours.
- ▲ **En intra** : nous consulter pour devis.

INSCRIPTIONS

Tél. : 01 45 65 73 15 ou 01 45 65 71 64

Email : saf-chsa@ghu-paris.fr

Les inscriptions sont closes 10 jours avant le début de la formation.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Hamel MEZIANE



Mieux connaître la souffrance psychique des personnes âgées pour mieux la soulager

L'avancée dans l'âge peut être source de bouleversements et de questionnements existentiels pouvant être à l'origine d'une souffrance psychique chez la personne âgée. La reconnaissance de cette réalité permet aux professionnels exerçant auprès des personnes âgées de faire évoluer leurs pratiques quant à la prise en compte et le soulagement de cette souffrance. Cette formation permet d'apporter des savoirs théoriques et expérimentiels sur la prévention, le repérage et l'accompagnement de cette souffrance.

OBJECTIFS

- ▲ **Approfondir** les connaissances cliniques sur les principales expressions de la souffrance psychique des personnes âgées.
- ▲ **Améliorer** le parcours de soins et les prises en charge des personnes âgées en grande souffrance psychique.
- ▲ **Promouvoir** le respect des personnes et **sensibiliser** aux enjeux éthiques dans les soins dispensés auprès de cette population.
- ▲ **Développer** les échanges interdisciplinaires et le travail en équipe.
- ▲ **Enrichir** les pratiques professionnelles au moyen d'analyse de situations de soins.

PARTICIPANTS

- ▲ Personnel soignant ayant à prendre en charge des personnes âgées dans différents secteurs, notamment la psychiatrie, la gériatrie, la neurologie ou à domicile.
- ▲ Nombre de places : **8 à 12**.

PRÉREQUIS

Aucun.

MODALITÉS DE RECRUTEMENT

Inscription directe à la formation.

PROGRAMME

- ▲ Souffrance psychique et vieillissement : des représentations à la configuration de l'offre de soins.
- ▲ Plaintes anxio-dépressives, refus de soins, suicides. Questions autour de la fin de vie.
- ▲ Évaluer pour mieux accompagner : affaiblissements, déficits et pertes... mais aussi ressources, expériences acquises, capacités de résilience.
- ▲ Souffrance psychique et démences : du repérage symptomatique à l'élaboration d'un programme de soins.
- ▲ Interfaces neuro-psycho-gériatriques et troubles mentaux vieillissants : comment travailler dans l'interdisciplinarité.
- ▲ Souffrance psychique et vieillissement : histoires de couples, histoires de famille.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ▲ Alternance d'apports théoriques et d'analyse de situations cliniques.
- ▲ Confrontation de pratiques professionnelles, interactivité.

ORGANISATION DE LA FORMATION – DURÉE

La formation compte 2 modules de 3 jours à distance soit **6 jours** de formation (42 heures).

INTERVENANTS

Psychiatres, géronto psychiatre, infirmières cliniciennes, psychologues.

VALIDATION

Présence aux 2 périodes de 3 jours.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- ▲ Tour de table.
- ▲ Questionnaire de satisfaction.

DATES

02 ► 04 novembre 2022 et 06 ► 07 décembre 2022
Dates à déterminer pour 2023.

TARIFS

- ▲ **En inter** : **1 590 €** / personne pour 6 jours pour 2022 et **1 620 €** / personne pour 6 jours pour 2023.
- ▲ **En intra** : nous consulter pour devis.

INSCRIPTIONS

Tél. : 01 45 65 73 15 ou 01 45 65 71 64

Email : saf-chsa@ghu-paris.fr

Les inscriptions sont closes 10 jours avant le début de la formation.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Hamel MEZIANE



Formation Snoezelen

La méthode Snoezelen est une démarche d'accompagnement basée sur l'observation et l'écoute en vue de proposer des stimulations et des explorations sensorielles auprès de personnes âgées dépendantes. Cette formation permet l'initiation de professionnels à cette démarche et de créer un espace Snoezelen dans un service. La méthode Snoezelen qui est enveloppante et sécurisante peut aussi être proposée dans le secteur de la petite enfance.

OBJECTIFS

- ▲ **Concevoir** et **utiliser** un espace sensoriel dans le cadre d'un projet de service.
- ▲ **Développer** et **élargir** l'utilisation du concept Snoezelen à l'environnement global de la personne âgée et de son projet personnalisé.
- ▲ **Intégrer** la démarche Snoezelen dans l'élaboration d'un projet adapté à la personne âgée dépendante.
- ▲ **Se situer** entre implication et distanciation par un repérage de ses propres sensations et émotions.
- ▲ **Concevoir** des outils d'observation des effets d'une stimulation sensorielle sur la personne.

PARTICIPANTS

- ▲ Professionnel paramédical et médico-social.
- ▲ Nombre de places : **8 à 10**.

PRÉREQUIS

Aucun.

PROGRAMME

- ▲ L'approche Snoezelen historique et évolution – fondements et démarche.
- ▲ Outils pour créer un espace sensoriel : le toucher, entendre et écouter.
- ▲ Les outils de la communication non verbale, la relation d'aide et l'autonomie. La philosophie relationnelle humaniste.
- ▲ La sensorialité des personnes âgées dépendantes.
- ▲ Outils de suivi et d'évaluation.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ▲ Pédagogie active, participative.
- ▲ Prise en compte des questionnements et attentes des participants.
- ▲ Analyse de cas.
- ▲ Apports théoriques.
- ▲ Livret pédagogique.
- ▲ Ateliers pratiques.

ORGANISATION DE LA FORMATION – DURÉE

15 ► 16 mars 2023

VALIDATION

Assiduité.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Tour de table et questionnaire d'évaluation.

TARIFS 2023

- ▲ **En inter** : **540 €** / personne pour 2 jours.
- ▲ **En intra** : nous consulter pour devis.

INSCRIPTIONS

Tél. : 01 45 65 73 15 ou 01 45 65 71 64

Email : saf-chsa@ghu-paris.fr

Les inscriptions sont closes 10 jours avant le début de la formation.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Jean-Pierre ANDRIEU



Formation d'institutrices et d'instructeurs MBCT (niveau 1)

(Mindfulness-Based Cognitive Therapy)

La Thérapie Cognitive Basée sur la Pleine Conscience ou programme MBCT (Mindfulness-Based Cognitive Therapy) a été développée au début des années 2000 par trois professeurs anglais et canadien de psychologie, thérapeutes d'orientation comportementaliste (TCC), en adaptant le programme thérapeutique de Réduction du Stress par la Pleine Conscience (MBSR) et en y intégrant des éléments de thérapie cognitive et comportementale en vue de prévenir la rechute dépressive.

La MBCT est un programme de psycho-éducation reposant sur un entraînement à la méditation de pleine conscience. Les patients apprennent à reconnaître leurs réactions habituelles aux difficultés et à adopter une attitude de non jugement envers leur expérience, en méditant et en observant et accueillant leurs sensations, pensées, émotions douloureuses. Les participants développent leur capacité à prendre de la distance vis-à-vis de leurs ruminations anxieuses et dépressives.

Cela permettra à la fois de pérenniser les groupes thérapeutiques déjà existants et d'en développer d'autres.

L'intérêt est de pouvoir offrir cette formation dans un cadre institutionnel reconnu et prestigieux, le GHU Paris-Psychiatrie & Neurosciences où ces groupes existent déjà et l'organisme de formation public certifié, Sainte-Anne Form@tion qui en fait partie, alors que jusqu'à maintenant cette formation était uniquement proposée dans un cadre libéral.

OBJECTIFS

- ▲ **Permettre** à des professionnels de santé exerçant en psychiatrie de devenir instructeurs-institutrices de groupe de thérapie cognitive basée sur la pleine conscience (MBCT) destinés à des patients ayant souffert de troubles dépressifs dans le but de prévenir une rechute dans la dépression et de leur offrir une meilleure qualité de vie.
- ▲ **Former** des soignants exerçant en psychiatrie (paramédicaux notamment infirmiers, cadres de santé paramédicaux, psychologues, psychiatres) à l'animation de groupes MBCT.

À l'issue de cette formation les participants seront capables d'animer un groupe sous la supervision d'un instructeur plus ancien.

PARTICIPANTS

- ▲ Soignants exerçant ou ayant exercé en psychiatrie et ayant un intérêt pour la méditation qu'ils pratiquent régulièrement.
- ▲ Nombre de places : **6 à 8**.

PRÉREQUIS

- ▲ Avoir participé entièrement à un cycle MBCT ou MBSR (dates, lieu, noms des instructeurs à préciser dans le questionnaire de recrutement).
- ▲ Être engagé dans une pratique personnelle de méditation (pleine conscience, bouddhiste, zen, vipasana ou yoga).
- ▲ Avoir lu ou au moins s'être procuré le manuel MBCT pour futurs institutrices et instructeurs : *La thérapie cognitive basée sur la pleine conscience pour la dépression – prévenir la rechute*, Zindel V. Segal, Mark G. Williams et John D. Teasdale, éditions De Boeck, 2019).

MODALITÉS DE RECRUTEMENT

Lettre de motivation et questionnaire sur les prérequis.

PROGRAMME

Après un temps d'accueil des participants, il est proposé un temps de méditation. La matinée est ensuite consacrée à la révision et au décryptage de l'ensemble du programme et de l'enjeu de chacune des 8 séances qui le composent. Ensuite, de l'après-midi du premier jour au quatrième jour de formation, séance après séance les participants s'engagent dans une démarche interactive. Ils s'entraînent, à tour de rôle, à l'animation des méditations, à la démarche psycho-éducative comme des exercices TCC.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, temps de méditation en groupe, mise en situation, positionnement et retour d'expérience.

ORGANISATION DE LA FORMATION – DURÉE

La formation se déroule en présentiel, dans les locaux du GHU Paris Psychiatrie & Neurosciences et durant cinq jours consécutifs afin de favoriser l'immersion des participants dans la démarche.

Première journée

Accueil, présentation des participants, exposé du déroulement du programme de formation et révision des enjeux de chaque séance.

Début de la pratique et des mises en situation

- ▲ Séance 1 : « Le pilotage automatique » (exercice du grain de raisin, méditation assise).
- ▲ Séance 2 : « Gérer les obstacles – vivre dans sa tête » (exercice du body scan, débriefing, pratique du questionnement).

Deuxième journée

- ▲ Fin de la séance 2.
- ▲ Séance 3 : « Le souffle – rassembler l'esprit (étirements, respiration, yoga, calendriers) ».
- ▲ Séance 4 : « Rester présent – reconnaître l'aversion » (méditation sons et pensées, débriefing).

Troisième journée

- ▲ Questions.
- ▲ Séance 5 : « Permettre, accueillir, lâcher prise » (longue méditation assise, guider l'accueil et le lâcher prise, questionnaire des pensées automatiques).
- ▲ Séance 6 : « Les pensées ne sont pas des faits » (méditation sur les pensées et émotions adverses, exercices TCC : humeur et pensées).
- ▲ Questions / échanges.

Quatrième journée

- ▲ Séance 7 : « Prendre soin de soi » (méditation de bienveillance, TCC : tableau des activités, méditer pour agir).
- ▲ Séance 8 : « S'exercer, gérer les futures humeurs ».

Cinquième journée

- ▲ Questions.
- ▲ Retour sur les enjeux des différentes séances et sur l'animation d'un groupe MBCT.
- ▲ Mise en situation au choix, révisions.
- ▲ Questionnaire de satisfaction, échanges, bilan et conclusion.

INTERVENANT

Florent DULONG, Infirmier clinicien formé par le Docteur Christophe ANDRÉ aux thérapies par la méditation de pleine conscience (protocole MBCT).

VALIDATION

- ▲ La participation à toutes les séances est obligatoire pour valider la formation.
- ▲ Un certificat avec indication du nombre d'heures sera remis aux participants.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- ▲ Tour de table à la fin de chaque journée et de la formation.
- ▲ Questionnaire de satisfaction.

DATES

Dates à déterminer.

TARIF

1 350 € / personne.

INSCRIPTIONS

Tél. : 01 45 65 73 15 ou 01 45 65 71 64

Email : saf-chsa@ghu-paris.fr

Les inscriptions sont closes 10 jours avant le début de la formation.

Le nombre maximum de participants est limité à 8, afin de faciliter les nombreuses mises en situations, les interactions et la richesse des échanges. Le nombre minimum est de 4 participants.

TAUX DE RÉUSSITE

100 % des participants ont obtenu leur certificat lors de leur dernière session.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Isabelle REMY-LARGEAU



Formation d'institutrices et d'instructeurs MBCT (niveau 2)

(Mindfulness-Based Cognitive Therapy)

NOUVEAU

La Thérapie Cognitive Basée sur la Pleine Conscience ou programme MBCT (Mindfulness-Based Cognitive Therapy) a été développée au début des années 2000 par trois professeurs anglais et canadien de psychologie, thérapeutes d'orientation comportementaliste (TCC), en adaptant le programme thérapeutique de Réduction du Stress par la Pleine Conscience (MBSR) et en y intégrant des éléments de thérapie cognitive et comportementale en vue de prévenir la rechute dépressive.

La MBCT est un programme de psycho-éducation reposant sur un entraînement à la méditation de pleine conscience. Les patients apprennent à reconnaître leurs réactions habituelles aux difficultés et à adopter une attitude de non jugement envers leur expérience, en méditant et en observant et accueillant leurs sensations, pensées, émotions douloureuses. Les participants développent leur capacité à prendre de la distance vis-à-vis de leurs ruminations anxieuses et dépressives.

Depuis plusieurs années des institutrices et instructeurs MBCT animent des groupes

thérapeutiques en psychiatrie. La formation proposée (niveau 2) leur permet de questionner et d'approfondir leur pratique, de réfléchir sur leur posture d'institutrice-instructeur et de l'ajuster.

L'intérêt est de pouvoir offrir cette formation dans un cadre institutionnel reconnu et prestigieux, le GHU Paris-Psychiatrie & Neurosciences où ces groupes existent déjà et l'organisme de formation public certifié, Sainte Anne Form@tion qui en fait partie.

OBJECTIFS

- ▲ Affiner et renforcer sa pratique personnelle de la Méditation de pleine conscience
- ▲ Réviser, questionner et approfondir sa pratique d'animation de groupes de thérapie cognitive basée sur la pleine conscience destinée à des patients ayant souffert de troubles dépressifs dans le but de prévenir une rechute dans la dépression et de leur offrir une meilleure qualité de vie.
- ▲ Prendre conscience de sa posture

PARTICIPANTS

Professionnels de santé (notamment infirmiers, cadres de santé paramédicaux, psychologues, psychiatres) exerçant ou ayant exercé en psychiatrie, pratiquant régulièrement la méditation, ayant déjà suivi une formation d'institutrices et d'instructeurs MBCT et animant ou co-animant un ou des groupes de MBCT.

Nombre de places : 6 à 10

PRÉREQUIS

(à préciser dans le questionnaire de candidature)

- ▲ Avoir participé entièrement à un cycle MBCT ou MBSR (dates, lieu, noms des instructeurs à préciser dans le questionnaire de candidature).
- ▲ Avoir étudié le manuel MBCT pour futurs institutrices et instructeurs : *La thérapie cognitive basée sur la pleine conscience pour la dépression – prévenir la rechute*, Zindel V. Segal, Mark G. Williams et John D. Teasdale, éditions De Boeck, 2019)
- ▲ Être institutrice ou instructeur MBCT : avoir suivi une formation d'institutrice ou d'instructeur (dates, lieu, noms des formateurs à préciser dans le questionnaire de candidature).
- ▲ Être engagé dans une pratique personnelle de méditation (pleine conscience, bouddhiste, zen, vipasana ou yoga)
- ▲ Avoir animé ou co-animé au moins un groupe de MBCT (personnes ayant souffert de dépression)

PRÉREQUIS

Lettre de motivation et questionnaire sur les prérequis

PROGRAMME

Après un temps d'accueil des participants, il est proposé un temps de méditation et des exercices en mouvement. La première journée est ensuite consacrée à une révision interactive du programme MBCT et de l'enjeu de chacune des 8 séances qui le composent. Le deuxième jour de formation les participants s'engagent dans une démarche réflexive centrée sur leur pratique, leur posture et leur relation à l'autre dans les soins à partir de situations vécues.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, temps de méditation en groupe, mises en situation et retours d'expérience.

ORGANISATION DE LA FORMATION – DURÉE

La formation se déroule en présentiel, dans les locaux du GHU Paris psychiatrie & neurosciences et durant deux jours consécutifs afin de favoriser l'immersion des participants dans la démarche.

Première journée

- ▲ Accueil, présentation des participants, exposé du déroulement du programme de formation.
- ▲ Révision de la pratique dans un groupe MBCT classique. Exercices centrés sur soi en tant qu'instructeur. Questionnement et animation des exercices eux-mêmes.

Deuxième journée

- ▲ Réflexion sur la pratique en tant qu'instructrice-instructeur et sur la posture d'animatrice-animateur de groupe MBCT (versus celle de soignant) à partir de situations cliniques proposées par les participants, jeux de rôle, mise en scène.
- ▲ Réflexion sur la manière dont la méditation pleine conscience peut améliorer la relation à l'autre dans les soins.
- ▲ Questionnaire de satisfaction, échanges, bilan et conclusion.

INTERVENANT

Florent DULONG, Infirmier clinicien formé par le Docteur Christophe André aux thérapies par la méditation de pleine conscience (protocole MBCT) et professeur de yoga (Ecole Française de Yoga, 2010).

VALIDATION

La participation à toutes les séances est obligatoire pour valider la formation
Un certificat avec indication du nombre d'heures sera remis aux participants.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- ▲ Tour de table à la fin de chaque journée et de la formation
- ▲ Questionnaire de satisfaction

DATES

Dates à déterminer.

TARIF

530 € /personne pour 2 jours

INSCRIPTIONS

Tél : 01 45 65 73 15 ou 01 45 65 71 64

Email : saf-chsa@ghu-paris.fr

Les inscriptions sont closes 10 jours avant le début de la formation.

TAUX DE RÉUSSITE

Non connu puisqu'il s'agit de la première formation de niveau 2

100 % des participants à la formation de niveau 1 ont obtenu leur certificat à la dernière session.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Isabelle RÉMY-LARGEAU

Supervision en pratiques cliniques infirmières

Les groupes de supervision en pratiques cliniques infirmières favorisent le questionnement des « situations problèmes », la mobilisation des savoirs mis œuvre dans l'exercice professionnel et le développement d'une haute compétence clinique.

OBJECTIFS

- ▲ **Clarifier** les modèles théoriques et les enjeux relationnels présents dans les situations de soins complexes en vue d'améliorer les pratiques cliniques infirmières.
- ▲ **Acquérir et/ou approfondir** les connaissances relatives à des thématiques spécifiques.

PARTICIPANTS

- ▲ Infirmiers ayant une formation validée dans le champ de la clinique.

PRÉREQUIS

- ▲ Être Infirmier diplômé d'État, avoir une expérience professionnelle d'au moins quatre ans et/ou avoir une formation validée dans le champ de la clinique (DU, certificat d'infirmier clinicien, master en sciences cliniques...).

MODALITÉS DE RECRUTEMENT

Inscription à la formation après vérification des prérequis.

PROGRAMME ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La formation alterne deux types de dispositifs pédagogiques :

- ▲ **L'analyse de situations vécues** qui permet, grâce au partage avec le groupe et le superviseur, de prendre du recul sur soi (émotions, besoins...) et son impact relationnel dans sa pratique professionnelle afin de favoriser une meilleure qualité des soins et de la vie au travail.
- ▲ **Des apports théoriques** qui permettent d'approfondir un sujet identifié par les participants et/ou le superviseur comme particulièrement utile pour la compréhension de ces situations et l'amélioration de leur pratique clinique (exemple : « l'estime de soi », « les émotions »...).

ORGANISATION DE LA FORMATION – DURÉE

- ▲ La formation propose quatre séances d'une journée par an (inscription libre aux séances de son choix).
- ▲ Chaque séance dure 7 heures.

INTERVENANT

Superviseur ayant une expérience validée et approfondie de l'animation de groupes de supervision.

VALIDATION

Participation à la journée de formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Tour de table à chaque séance et questionnaire de satisfaction à la fin des quatre séances.

DATES

Quatre séances par an. Dates non encore déterminées pour 2023.

TARIFS

- ▲ Prise en charge financière par l'établissement : **150 €** / personne par séance.
- ▲ Paiement individuel : **60 €** / personne par séance.

INSCRIPTIONS

Tél. : 01 45 65 73 15 ou 01 45 65 71 64

Email : saf-chsa@ghu-paris.fr

Les inscriptions sont closes 5 jours avant le début de la formation.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Isabelle REMY-LARGEAU



Coaching professionnel : révélateur de talent

L'évolution des organisations de l'offre de soins en perpétuelle mouvance d'adaptabilité face aux réformes du système de santé et des contextes sanitaires, sociaux et économiques nécessite pour l'encadrement de renforcer la maîtrise de son rôle, le choix de ses priorités et la concentration de ses actions au profit de la qualité voire la performance de l'organisation. Ainsi, le coaching professionnel est un outil d'accompagnement parmi d'autres, identifié depuis plus de 20 ans comme une ressource spécifique au développement des collaborateurs, des équipes et des organisations. C'est alors un processus créatif et stimulant permettant de maximiser les potentiels personnel et professionnel du personnel encadrant, au service de l'institution.

OBJECTIFS

- ▲ **Accompagner** l'encadrement d'une organisation de l'offre de soins à améliorer ses compétences personnelles et professionnelles et sa performance individuelle et collective au service de l'institution.

PARTICIPANTS

Personnels d'encadrement.

PRÉREQUIS

Être en poste de manager.

GROUPE

Coaching professionnel individuel ou de groupe.

DURÉE

Une séance d'1 heure en coaching professionnel individuel. Prévoir 6 à 10 séances.

Une séance de 2 h à une demie-journée selon la taille du groupe en coaching professionnel collectif. Nombre de séance à déterminer selon projet.

INTERVENANTS

Coachs.

VALIDATION

Assiduité aux séances.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Bilan avec le ou les coachés, et questionnaire de satisfaction.

DATES

À déterminer.

TARIFS 2022-2023

En intra :

- ▲ **200 €** / personne pour 1 h de coaching individuel.
- ▲ **300 €** / groupe pour 1 h de coaching collectif.

INSCRIPTIONS

Tél. : 01 45 65 73 15 ou 01 45 65 71 64
Email : saf-chsa@ghu-paris.fr

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Anne LADAGNOUS





Accompagnement d'une équipe d'encadrement aux changements

Cette formation s'adresse à toute équipe d'encadrement paramédical (cadre du pôle et cadres de santé de proximité) engagée dans un processus de changement. Un séminaire d'équipe co-construit avec la cadre de pôle permet à chacun de partager sa représentation de la situation afin de favoriser les changements relationnels et la responsabilisation indispensables à une nouvelle dynamique d'équipe et de poser les bases d'une vision partagée par l'ensemble des membres de l'équipe. Après ce séminaire, et en parallèle des réunions de suivi de l'équipe, un coaching individuel peut être proposé pour accompagner les membres de l'équipe dans leur nouvelle posture managériale, leur permettre de s'approprier les changements opérés pendant le séminaire et de favoriser la mise en place de nouveaux processus de travail.

ORGANISATION DE LA FORMATION – DURÉE

La formation en intra est construite à partir d'un cahier des charges

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Hamel MEZIANE



PRÉPARATIONS
AUX CONCOURS

The image features a complex geometric design composed of various triangles. A large, solid green triangle is the central focus, containing the text "PRÉPARATIONS AUX CONCOURS" in white, uppercase, sans-serif font. This central triangle is surrounded by other triangles in shades of green and light grey, some of which are outlined in white. The overall composition is abstract and modern, with a clean, minimalist aesthetic.



PRÉPARATION AU CONCOURS D'ENTRÉE

▲ **Institut de Formation des Cadres de Santé (IFCS)**

ÉPREUVE D'ADMISSION AU CONCOURS D'ENTRÉE

▲ **Institut de Formation des Cadres de Santé (IFCS)**

Entraînement à l'exposé et à l'entretien

Institut de Formation des Cadres de Santé (IFCS)

Méthodologie pour le commentaire de texte et accompagnement à la formalisation du dossier professionnel appuyé d'un entraînement motivationnel

OBJECTIFS

- ▲ **Maîtriser** la méthodologie du commentaire de texte.
- ▲ **Clarifier** sa conception de la fonction de cadre de santé.
- ▲ **Identifier** ses motivations à être cadre de santé.
- ▲ **Formaliser** son projet professionnel.
- ▲ **Actualiser** ses connaissances du contexte sanitaire et médico-social.
- ▲ **S'entraîner** à l'entretien oral.

PARTICIPANTS ET PRÉREQUIS

- ▲ **Les professionnels de santé qui souhaitent suivre la préparation au concours d'entrée en IFCS doivent répondre aux deux critères mentionnés dans l'article 4 de l'arrêté du 18 août 1995 relatif au diplôme cadre de santé :**

1° Être titulaires d'un diplôme, certificat ou autre titre permettant d'exercer l'une des professions mentionnées à l'article 1^{er} du décret du 18 août 1995,

2° Avoir exercé pendant au **moins quatre ans à temps plein** ou une durée de quatre ans d'équivalent temps plein **au 31 janvier de l'année des épreuves de sélection** l'une des professions mentionnées au 1° ci-dessus.

- ▲ Nombre de places : **10 à 15** par groupe.

MODALITÉS DE RECRUTEMENT

- ▲ Vérification des conditions d'accès au concours d'entrée en IFCS.
- ▲ C.V. et lettre de motivation.

PROGRAMME

- ▲ Techniques d'expression écrite : analyse, synthèse et commentaire de textes.
- ▲ Modalités d'élaboration du dossier professionnel.
- ▲ La fonction de cadre de santé : motivations et conception personnelle.
- ▲ Perspectives professionnelles.
- ▲ Évolution de l'organisation du système de santé.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ▲ Travaux de groupes, apports théoriques et méthodologiques, analyse des pratiques.
- ▲ Travaux intersessions supervisés par les intervenants.
- ▲ Mises en situation : épreuve écrite (2 devoirs sur table) et simulations d'épreuve orale devant un jury.

ORGANISATION DE LA FORMATION – DURÉE

16 jours de formation (112 heures).

4 modules de **4 jours** consécutifs à distance d'un mois chacun.

INTERVENANTS

Directeurs d'établissement, directeurs de soins, psychologue, psychosociologue, cadres et/ou cadres supérieurs de santé, formateurs en expression écrite.

VALIDATION

Présence aux journées de formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- ▲ Devoirs intersessions.
- ▲ Devoirs sur table.
- ▲ Entraînements à l'oral.

DATES

2022-2023

groupe A

- 13 ► 16 septembre 2022
- 11 ► 14 octobre 2022
- 22 ► 25 novembre 2022
- 10 ► 13 janvier 2023

groupe B

- 20 ► 23 septembre 2022
- 18 ► 21 octobre 2022
- 29 novembre ► 02 décembre 2022
- 17 ► 20 janvier 2023

groupe C

- 27 ► 30 septembre 2022
- 07 ► 10 novembre 2022
- 06 ► 09 décembre 2022
- 24 ► 27 janvier 2023

groupe D

- 04 ► 07 octobre 2022
- 15 ► 18 novembre 2022
- 13 ► 16 décembre 2022
- 31 janvier ► 03 février 2023

2023-2024

groupe A

- 12 ► 15 septembre 2023
- 10 ► 13 octobre 2023
- 21 ► 24 novembre 2023
- 09 ► 12 janvier 2024

groupe B

- 19 ► 22 septembre 2023
- 17 ► 20 novembre 2023
- 28 novembre ► 01 décembre 2023
- 16 ► 19 janvier 2024

groupe C

- 26 ► 29 septembre 2023
- 07 ► 10 novembre 2023
- 05 ► 08 décembre 2023
- 23 ► 26 janvier 2024

groupe D

- 03 ► 06 octobre 2023
- 14 ► 17 novembre 2023
- 12 ► 15 décembre 2023
- 30 janvier ► 02 février 2024

TARIF 2023

3040 €

INSCRIPTIONS

Tél. : 01 45 65 73 15 ou 01 45 65 71 64

Email : saf-chsa@ghu-paris.fr

Les inscriptions sont ouvertes au 16 janvier 2023 et closes 10 jours avant le début de la formation.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Anne LADAGNOUS



Institut de Formation des Cadres de Santé (IFCS)

Entraînement à l'exposé et à l'entretien

OBJECTIFS

- ▲ **Acquérir** les méthodes de présentation et d'argumentation nécessaires à l'épreuve d'admission du concours d'entrée en IFCS.

PARTICIPANTS ET PRÉREQUIS

Tous candidats ayant satisfait à l'épreuve d'admissibilité du concours d'entrée en Institut de Formation des Cadres de Santé (IFCS).

PROGRAMME

- ▲ L'expression verbale et non verbale.
- ▲ Les méthodes de structuration de la présentation.
- ▲ Les techniques d'argumentation.
- ▲ Les moyens de gestion du stress.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ▲ Exercices d'entraînement à l'oral en sous-groupes dans les conditions du concours.
- ▲ Retours individuels par rapport au contenu et à la forme de la présentation orale.
- ▲ Questionnement sur des éléments du dossier écrit.
- ▲ Possibilité d'entretien auprès d'une psychologue à la demande du stagiaire sur la gestion des émotions.

ORGANISATION DE LA FORMATION – DURÉE

La formation est programmée après les résultats de l'épreuve écrite.

Durée : **2 jours** (14 heures).

INTERVENANTS

Directeurs de soins, Cadres supérieurs de santé, cadres de santé formateurs, psychologues, Directeurs d'établissements.

VALIDATION

Présence aux 2 journées de formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- ▲ Tour de table.
- ▲ Questionnaire de satisfaction.

DATES

Les dates seront précisées ultérieurement en fonction du calendrier des épreuves de sélection du concours d'entrée en IFCS.

TARIF

540 € / personne.

INSCRIPTIONS

Tél. : 01 45 65 73 15 ou 01 45 65 71 64

Email : saf-chsa@ghu-paris.fr

L'inscription à cette formation de 2 jours est indépendante de celle concernant les sessions de préparation au concours d'entrée en IFCS de 16 jours.

- ▲ Pré-inscription possible lors de la préparation au concours d'entrée à l'IFCS.
- ▲ Compte tenu des délais courts entre l'épreuve d'admissibilité et la formation proposée pour l'épreuve d'admission, il n'y a pas de date limite d'inscription cependant le nombre d'inscriptions est limité.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Anne LADAGNOUS

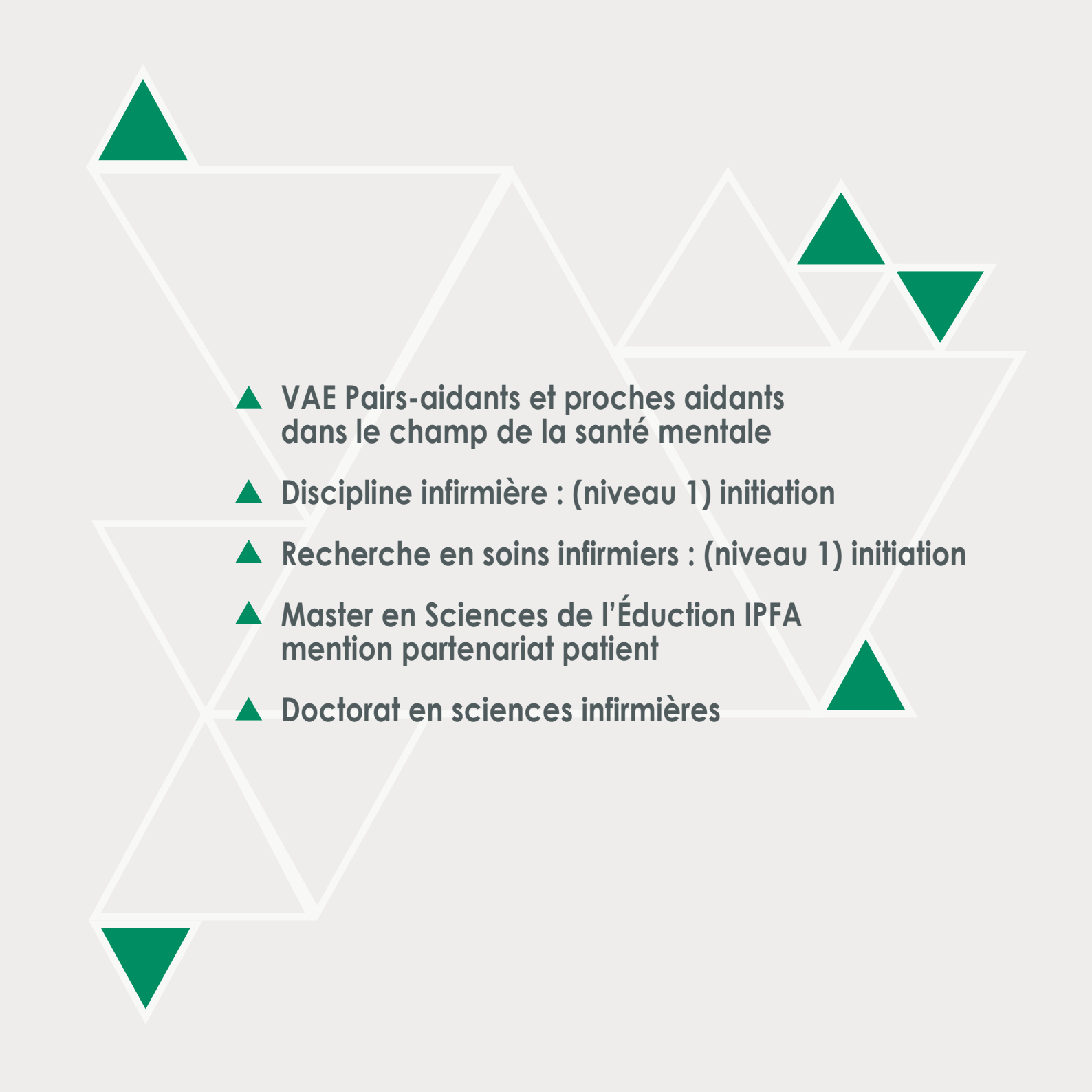






NOS PROJETS

The image features a complex geometric design composed of various triangles. A large, central green triangle is the focal point, containing the text 'NOS PROJETS' in white, uppercase, sans-serif font. This central triangle is surrounded by other triangles in shades of green and grey. Some triangles are solid, while others are outlined, creating a layered, architectural effect. The overall composition is abstract and modern.

- 
- ▲ VAE Pairs-aidants et proches aidants dans le champ de la santé mentale
 - ▲ Discipline infirmière : (niveau 1) initiation
 - ▲ Recherche en soins infirmiers : (niveau 1) initiation
 - ▲ Master en Sciences de l'Éducation IPFA mention partenariat patient
 - ▲ Doctorat en sciences infirmières



VAE Pairs-aidants et proches aidants dans le champ de la santé mentale

La VAE pour les pairs-aidants et proches-aidants s'adresse aux personnes ayant une expérience de rétablissement et qui ne souhaitent pas s'inscrire dans une formation universitaire. Les candidats à la VAE ont le projet de se professionnaliser, ou de pratiquer du bénévolat. Le parcours de certification valorisera les acquis de l'expérience de la maladie en matière de pair-aidance. Ce parcours de certification sera conduit en partenariat avec la FEAP (Association France Patients Experts Addictions).

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE Isabelle RÉMY-LARGEAU



Discipline infirmière : (niveau 1) initiation

Dans le cadre du développement des sciences infirmières et de la pratique avancée, cette formation visera l'acquisition et le développement d'un socle commun de connaissances ancrées dans la discipline infirmières. Elle s'adresse aussi bien aux infirmiers qu'aux cadres de santé.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE Isabelle RÉMY-LARGEAU



Recherche en soins infirmiers : (niveau 1) initiation

Pour aider les professionnels infirmiers à s'approprier les résultats de la recherche en soins infirmiers et/ou à mener leurs propres recherches, une formation composée de 10 modules en ligne et d'un accompagnement personnalisé sera prochainement proposée.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE Isabelle RÉMY-LARGEAU



Master en Sciences de l'Éducation mention partenariat patient

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Hamel MEZIANE



Doctorat en sciences infirmières

Dans le cadre de l'universitarisation de la formation en soins infirmiers, Sainte-Anne Form@tion développe des partenariats internationaux en vue de proposer un doctorat en sciences infirmières.

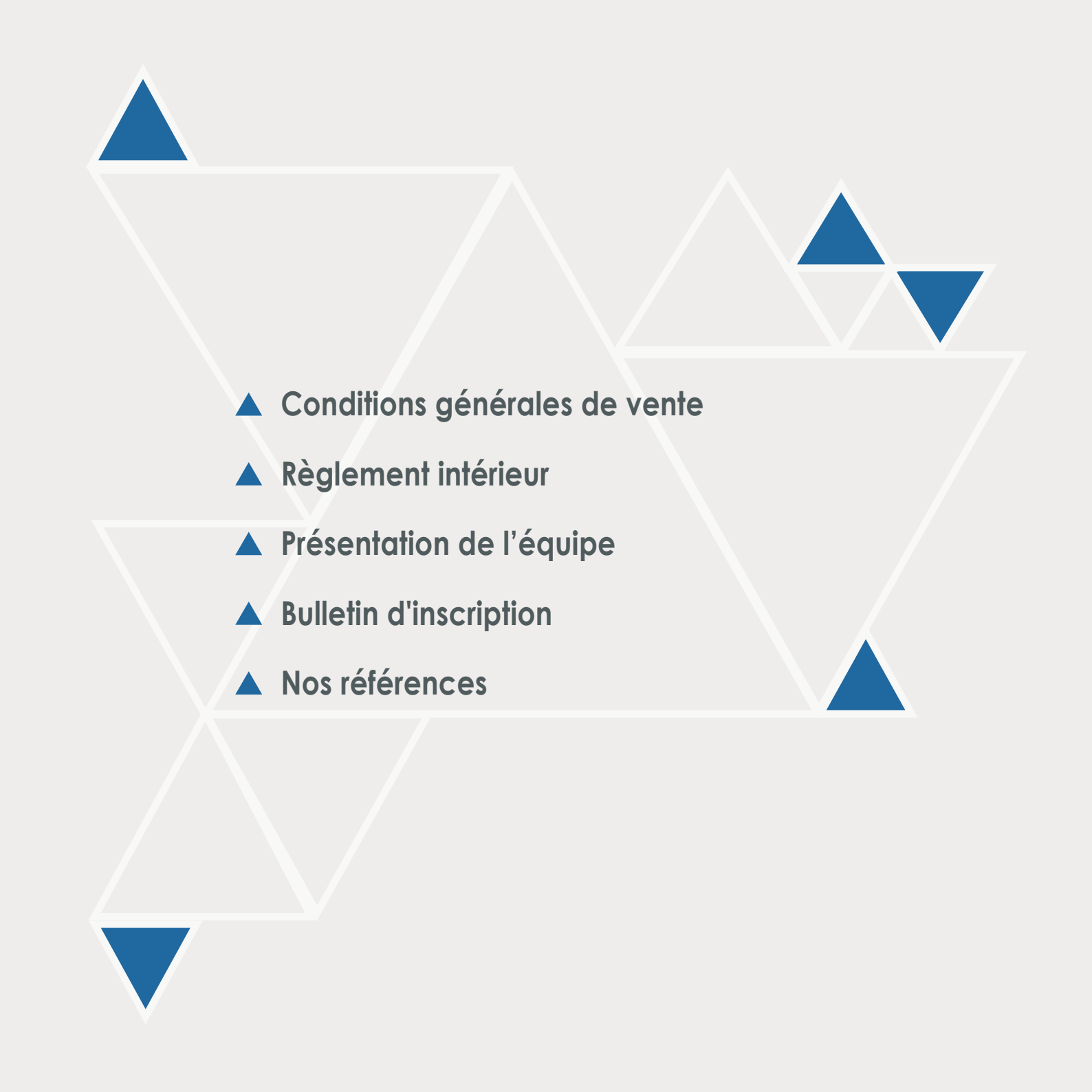
RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Isabelle RÉMY-LARGEAU



SAINTE-ANNE
FORM@TION

The logo is a complex geometric design composed of various triangles. A large, central blue triangle points upwards and contains the text 'SAINTE-ANNE FORM@TION' in white. This central triangle is surrounded by other triangles of different sizes and orientations, some in blue and some in white, creating a fragmented, crystalline effect. The overall shape is roughly triangular but with jagged, irregular edges. The text is centered within the main blue triangle, with 'SAINTE-ANNE' on the top line and 'FORM@TION' on the bottom line.

- 
- ▲ Conditions générales de vente
 - ▲ Règlement intérieur
 - ▲ Présentation de l'équipe
 - ▲ Bulletin d'inscription
 - ▲ Nos références

Conditions générales de vente

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent aux ventes de formations proposées par l'organisme de formation « Sainte-Anne Form@tion » (SAF).

Article 1 PRINCIPES

Les présentes conditions générales expriment des obligations des parties. Le vendeur se réserve le droit de modifier ponctuellement ses conditions générales de vente. Elles sont valables pour la période de mise en œuvre du catalogue de formation 2023 et de sa mise en ligne.

Article 2 CONTENU

Les présentes conditions générales de vente ont pour objet de définir les droits et obligations des parties dans le cadre de la vente de formations, dits stages, proposées par l'organisme de formation Sainte-Anne Form@tion à l'acheteur.

Article 3 INFORMATIONS PRÉCONTRACTUELLES

L'acheteur reconnaît avoir eu connaissance à la passation de sa commande et à la conclusion du contrat ou de la convention, d'une manière lisible et compréhensible, les conditions générales de vente relatives aux : Caractéristiques essentielles du produit du stage, prix du stage, frais supplémentaires au prix du stage, informations générales concernant le vendeur.

Article 4 COMMANDE

L'acheteur ne peut pas passer sa commande en ligne à partir du catalogue au moyen du bulletin d'inscription qui figure dedans. Le catalogue mis en ligne à vocation à informer l'acheteur sur les produits de formation (titre, dates, tarifs, prérequis, public cible, mode de recrutements, accessibilité, inscriptions, objectifs, contenus, méthodes pédagogiques, validation, modes d'évaluation, intervenants), sur l'organisme de formation Sainte-Anne Form@tion (l'équipe, le règlement intérieur, les habilitations et certifications, les références). La commande d'un stage est réputée faite une fois la réception du bulletin d'inscription dûment signé avec cachet de l'établissement par l'acheteur, ou avec la seule signature de l'acheteur lorsqu'il s'agit d'une commande passée de manière individuelle à Sainte-Anne Form@tion par voie électronique saf-chsa@ghu-paris.fr ou postale.

Article 5 RÈGLEMENT INTÉRIEUR

L'acheteur a pris connaissance du règlement intérieur avant l'inscription. Le règlement intérieur est consultable dans le catalogue de formation 2023, mis en ligne.

Article 6 INSCRIPTION

Un accusé réception du bulletin d'inscription est envoyé par Sainte-Anne Form@tion à l'acheteur dans un délai de 5 jours ouvrés par voie électronique. Une convention de formation professionnelle est établie avec l'établissement acheteur, ou un contrat de formation individuelle avec un acheteur individuel. L'inscription est réputée définitive à la réception par Sainte-Anne Form@tion de la convention signée ou du contrat signé.



Article 7

ANNULATION – REPORT – REMPLACEMENT

Sainte-Anne Form@tion se réserve la possibilité d'annuler ou de reporter un stage pour raison d'un nombre insuffisant de stagiaires inscrits, et pour toute autre nécessité liée à un contexte exceptionnel. Sainte-Anne Form@tion s'engage à en informer l'acheteur dans un délai de 10 jours ouvrés selon les circonstances.. Il est possible de reporter l'inscription sur une session ultérieure à la demande de l'acheteur. Sainte-Anne Form@tion se réserve la possibilité de changer de formateur(s) pour un stage. L'acheteur a la possibilité de remplacer un participant par un autre sur demande écrite électronique à Sainte-Anne Form@tion 1 jour avant le début du stage (saf-chsa@ghu-paris.fr) . Aucune facturation supplémentaire n'est appliquée dans ce cas. En cas d'annulation de la part de l'acheteur sans demande de report sur une autre session jusqu'à 10 jours ouvrés avant le début du stage des frais de 50 % du prix du stage sont dus à Sainte-Anne Form@tion. En cas d'annulation par l'acheteur moins de 5 jours avant le début du stage 100 % du prix du stage sont dus à Sainte-Anne Form@tion. Tout stage démarré quel que soit la durée à venir est dû en totalité, sauf en cas de situation exceptionnelle (maladie, accident...).

Article 8

PRIX

Le vendeur s'engage à appliquer le tarif en vigueur indiqué au moment de la commande sous réserve de disponibilité à cette date. Le prix indiqué en euros correspond au coût pédagogique et ne prend pas en compte les frais de livraison de matériel pédagogique s'il y a lieu, ni les frais concernant le(s) formateur(s) relatifs au déplacement-restauration-hébergement lorsque le stage est planifié sur le site de l'acheteur.

Article 9

REMISE TARIFAIRE

Elle est appliquée aux stages Intra à destination des professionnels du GHU Paris Psychiatrie & Neurosciences.

Article 10

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

L'accessibilité sur les parties extérieures (rampe d'accès) et intérieures (salles de cours, toilettes aménagées) concernant la circulation pour les personnes à mobilité réduite est conforme à la réglementation, y compris une partie des places de stationnement automobile à proximité de Sainte-Anne Form@tion, ainsi que l'accès par rampe au self pour la restauration sur le site de Sainte-Anne. Un référent handicap en lien avec Sainte-Anne Form@tion au sein du GHU Paris psychiatrie et à saf-chsa@ghu-paris.fr pour une accessibilité pédagogique des personnels du neurosciences est consultable GHU Paris Psychiatrie & Neurosciences souhaitant s'inscrire à un stage. Sainte-Anne Form@tion s'assure que toute formation puisse être accessible.

Un bureau d'accueil est possible au rez-de-chaussée du pavillon C pour accueillir les personnes à mobilité réduite pour tout contact administratif ou pédagogique avec un membre de l'équipe de SAF.

Article 11

ATTESTATIONS

- ▲ Une attestation de fin de formation est remise à chaque stagiaire précisant : le titre du stage, les dates, les objectifs de la formation – compétences attendues s'il y a lieu, la nature de la formation avec le programme et les méthodes pédagogiques, les résultats d'évaluation des acquis de la formation s'il y a lieu.
- ▲ Une attestation de DPC s'il y a lieu est remise à chaque stagiaire précisant : le N° RPPS ou ADEL, le titre de la formation, le type d'action, l'orientation nationale, le n° d'enregistrement ODPC de Sainte-Anne Form@tion.
- ▲ Une attestation de présence est remise à chaque stagiaire.

Article 12

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Sainte-Anne Form@tion s'engage à mettre en œuvre des mesures de sécurité relatives à la protection des données personnelles dans le cadre d'un R.G.P.D (règlement général de protection des données) au sein du GHU Paris Psychiatrie & Neurosciences.

Règlement intérieur

Sainte-Anne Form@tion (SAF)



Vu le règlement intérieur du GHU PARIS Psychiatrie et Neurosciences (CHSA MGT RI FOR 01 V2 Diffusion : 20/09/2017) qui s'appuie sur le code de la santé publique et autres textes régissant les établissements publics de santé, et Code du Travail. Il est arrêté le règlement intérieur suivant :

PRÉAMBULE

Conformément à la réglementation en vigueur, le présent règlement intérieur est destiné aux stagiaires de Sainte Anne Form@tion du GHU Paris, organisme de formation enregistré sous le numéro 11755842775 à la préfecture de la région Île-de-France.

Il fixe les règles en matière de discipline, d'hygiène et de sécurité, applicables lors des actions de formation organisées dans le cadre de la formation professionnelle continue.

Ces actions de formation peuvent se dérouler soit :

- ▲ Dans les salles de formation situées au sein du GHU Paris – site Sainte Anne pour les formations Inter, et intra ou toute autre salle du GHU Paris, ou salles des universités partenaires.
- ▲ Dans les locaux des établissements demandeurs pour les formations Intra,
- ▲ Dans les salles louées à des établissements privés recevant du public.

Le présent règlement est pris en application conformément aux articles L. 6352-3 et R 6352-1 du Code du travail.

Lorsque la formation se déroule dans une entreprise ou un établissement déjà doté d'un règlement intérieur, les mesures d'hygiène et de sécurité applicables aux stagiaires sont celles de l'établissement d'accueil. Sainte-Anne form@tion s'assure de mettre à disposition des stagiaires le règlement intérieur le cas échéant.

Lorsqu'un contrat de prestation de services est conclu entre Sainte Anne Form@tion du GHU Paris et un autre organisme de formation, le règlement applicable aux stagiaires est celui de l'organisme dispensateur de formation, à savoir Sainte Anne Form@tion du GHU Paris.

L'organisme Sainte Anne Form@tion déclare n'avoir aucun lien d'intérêt avec toutes les industries pharmaceutiques.

Section 1 : RÈGLES D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ

Article 1 : Objet et champ d'application du règlement

Tout stagiaire prend connaissance du règlement intérieur, en accepte les conditions, et s'engage à les respecter.

Le présent règlement intérieur s'impose à tous les stagiaires. Un exemplaire du règlement intérieur est mis à disposition en début de formation aux stagiaires qui devront attester d'en avoir pris connaissance en signant la feuille d'émargement à cet effet. Une case pour apposer les initiales est prévue.

Pour les formations longues (universitaires et prépa concours) chaque stagiaire signe le règlement intérieur après en avoir pris connaissance et le remet à la formatrice référente.

Le règlement intérieur inclus dans le catalogue de formation est ainsi aussi consultable sur le site Internet de Sainte Anne Form@tion.

Article 2 : Principes généraux

Sainte Anne Form@tion, se situant dans l'enceinte d'un établissement public de santé, les règles concernant les lieux publics s'appliquent à tous les stagiaires. Les règles en matière d'hygiène et de sécurité doivent être respectées au sein de l'établissement. Les effets personnels des stagiaires sont sous leur responsabilité : l'organisme Sainte Anne Form@tion ne peut être tenu responsable en cas de vol.

Tout déplacement doit s'effectuer avec discrétion et en respectant les règles de sécurité. La circulation et le stationnement des véhicules dans l'enceinte du GHU Paris, site Sainte Anne sont soumis à autorisation. Tout dysfonctionnement constaté par un stagiaire doit être signalé au responsable de Sainte Anne Form@tion.

Les principes généraux s'appliquent selon le règlement intérieur de la salle auquel elle est rattachée comme par exemple lors d'une location de salle à un établissement.

Article 3 : Consignes d'incendie

Les consignes d'incendie et le plan de localisation des extincteurs et des issues de secours sont affichés à l'entrée des locaux de Sainte Anne Form@tion et de tout autre lieu du GHU de manière à être identifiés par les stagiaires. Les stagiaires sont tenus d'exécuter sans délai l'ordre d'évacuation donné par l'intervenant ou par tout agent de l'établissement. Les stagiaires doivent participer aux exercices d'évacuation des locaux lorsqu'ils sont organisés.

Les consignes d'incendie s'appliquent selon le règlement intérieur de la salle auquel elle est rattachée comme par exemple lors d'une location de salle à un établissement.

Article 4 : Boissons alcoolisées, substances toxiques

L'introduction et/ou la consommation d'alcool ou de boissons alcoolisées dans les locaux de formation est interdite. Il est interdit aux stagiaires de pénétrer ou de séjourner dans les locaux de Sainte Anne Form@tion ou du GHU Paris en état d'ivresse ou sous l'emprise d'une drogue.

Les consignes de l'article 4 s'appliquent selon le règlement intérieur de la salle auquel elle est rattachée comme par exemple lors d'une location de salle à un établissement.

Article 5 : Interdiction de fumer

En référence à la législation anti-tabac applicable aux lieux publics, toutes les salles de cours, couloirs et galerie ouverte de Sainte Anne Form@tion sont considérées comme des lieux non-fumeurs.

L'usage de la cigarette électronique est interdit dans les locaux de Sainte Anne Form@tion ou du GHU Paris conformément à l'article 28 de la loi santé.

Les consignes de l'article 5 s'appliquent selon le règlement intérieur de la salle auquel elle est rattachée comme par exemple lors d'une location de salle à un établissement.

Article 6 : Accident

Tout accident en cours de formation doit être immédiatement déclaré par le stagiaire ou les personnes témoins de l'accident, au responsable de l'organisme de formation.

Article R6342-3 créé par Décret n°2008-244 du 7 mars 2008 - art. (V) : en matière d'accidents du travail, les obligations autres que celles qui concernent le paiement des cotisations incombent à la personne ou à l'organisme responsable de la gestion du centre où le stage est accompli.

Section 2 : DISCIPLINE GENERALE

Article 7 : Assiduité du stagiaire en formation

Les stagiaires doivent respecter les horaires de cours et être assidus. Les absences doivent être justifiées. En règle générale, les formations se déroulent entre 9 heures et 17 heures et pour certaines activités spécifiques éventuellement jusqu'à 19 heures 30 intégrant le temps du déjeuner. Une feuille d'émargement est à signer tous les jours (matin et après-midi).

Les stagiaires doivent prévenir SAF en cas d'absence ou de retard dans les 48 heures. Les absences pour congés légaux (maladie, enfant malade ou événement familial proche) doivent être signalées par le stagiaire à Sainte Anne Form@tion et à son établissement employeur dans les 48 heures puis confirmées par pièces justificatives.

Article 8 : Une procédure d'accompagnement en cas d'absence non déclarée après 48 heures est mise en place. Cette procédure ne s'applique qu'aux formations de plus de 48 heures.

Article 9 : Une procédure d'accompagnement dans le cadre d'un suivi pédagogique est mise en place. En fonction des difficultés rencontrées par le stagiaire lors d'un entretien de suivi pédagogique individuel la formatrice référente peut l'orienter vers une personne ou service compétent. Au cours de cet entretien le stagiaire peut mettre en évidence une difficulté de type pédagogique. Dans ce cas un suivi pédagogique est mis en place par la formatrice référente et le stagiaire.

Article 10 : Accès aux locaux de formation

Les locaux sont accessibles pendant les heures de formation. S'ils en font la demande et avec accord du formateur responsable, les stagiaires peuvent occuper les salles pour du travail de groupe. Dans ce cas les salles doivent être impérativement fermées lors du départ des stagiaires qui remettent la clé de la salle de cours à SAF.

Les consignes de l'article 10 s'appliquent tout d'abord avec l'accord du formateur responsable en fonction du règlement intérieur de la salle auquel elle est rattachée comme par exemple lors d'une location de salle à un établissement.

Article 11 : Comportement

Il est demandé à tout stagiaire d'avoir un comportement garantissant le respect des règles de savoir vivre en collectivité.

L'enregistrement audio et/ou vidéo d'une séquence de formation n'est pas autorisé sauf avec accord de l'intervenant et du responsable de Sainte Anne Form@tion.

L'utilisation des téléphones portables doit être discrète et ne pas gêner au bon déroulement des formations.

Les stagiaires ont la possibilité de prendre leur repas lorsque le contexte le permet au restaurant du personnel et à la cafétéria du site de Sainte-Anne. Dans les deux cas les stagiaires respectent les règlements intérieurs respectifs. Les salles de cours ne doivent pas être utilisées à cet effet.

Article 12 : Utilisation du matériel

Le matériel des salles de formation est exclusivement réservé à l'usage de la formation et ne doit pas être déplacé en dehors des locaux. Les stagiaires sont tenus de conserver en bon état le matériel qui leur est confié. Les stagiaires doivent signaler aux formateurs tout matériel défectueux. Il est interdit d'emporter sans autorisation des objets appartenant à l'établissement d'accueil.

La Bibliothèque Henri Ey est à la disposition des stagiaires aux jours et horaires d'ouverture, ou aux conditions temporaires qui leur seront signifiées par l'équipe de la Bibliothèque.

Article 13 : Utilisation de la plateforme Eficass

Sainte-Anne Form@tion met à disposition des stagiaires (formations universitaires et prépa cadre) un accès à la plateforme ainsi qu'une adresse de messagerie pour communiquer avec SAF. La charte de l'utilisateur est signée par le stagiaire en début de formation.

Article 14 : Sanctions disciplinaires

Conformément au Chapitre II, section II du Code du Travail, en cas de manquement à la discipline, le responsable de Sainte Anne Form@tion du GHU Paris se réserve le droit en fonction de la faute et de sa gravité d'adresser un rappel à l'ordre, un avertissement écrit, un blâme. Le responsable de Sainte Anne Formation pourra interrompre la formation du stagiaire de manière temporaire ou définitive, après avoir prévenu le représentant de la direction de l'établissement client employant le stagiaire.

Article 15 : Garanties disciplinaires

Le stagiaire est convoqué par lettre recommandée lorsque la période du délai d'acheminement de la convocation, ou de sa remise à l'intéressé est incluse dans le temps de formation restant à venir. Le stagiaire peut se faire assister par la personne de son choix. Aucune sanction ne peut lui être infligée sans qu'il n'ait été informé au préalable.

Article 16 : Réclamation

Une procédure de réclamation relative à un point : administratif, logistique ou pédagogique ainsi que son formulaire de déclaration sont disponibles sur la plateforme Eficass.

Section 3 : REPRESENTATION DES STAGIAIRES

Aucune action de formation continue ne dépassant 500 heures, Sainte Anne Form@tion n'organise pas d'élection de représentants de stagiaires.

Fait, à Paris le 14 juin 2022,

Jean Pierre ANDRIEU,
Responsable de Sainte-Anne Form@tion

Présentation de l'équipe

Jean-Pierre ANDRIEU

Ingénieur responsable de Sainte-Anne Form@tion du DPC-DPCM, GHU Paris Psychiatrie & Neurosciences (master ingénierie CNAM, master de recherche en éthique médicale Paris 11).

Mon parcours dans le domaine de la formation s'est construit et diversifié depuis 1991. Ayant été cadre formateur en IFSI dans un établissement du Val-de-Marne j'ai parallèlement occupé une fonction de formateur consultant dans un organisme de formation pendant une douzaine d'années. Après une expérience de cadre de pôle dans le secteur de la psychiatrie infanto-juvénile, j'ai pris des fonctions à la Direction des soins de l'EPS Maison-Blanche. Les missions

qui m'ont été confiées, plutôt novatrices en 2012, consistaient principalement au conseil en évolution professionnelle, l'accompagnement individuel des professionnels dans leurs projets d'études promotionnelles et/ou universitaires, et la co-construction de parcours de formation paramédicaux en étroite collaboration avec le service de Formation continue dont j'ai pris la responsabilité de 2015 à 2018.

Le passage en GHU m'a conduit à prendre de nouvelles fonctions en 2019 avec la responsabilité du développement du DPC-DPCM, puis la responsabilité de l'organisme de formation Sainte-Anne Form@tion en juillet 2019.

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Isabelle RÉMY-LARGEAU

Cadre supérieur de santé

Tél. : 01 45 65 73 18 – i.remy-largeau@ghu-paris.fr

Diplômes et certificats :

- ▲ **2005** : Diplôme cadre de santé – École supérieure Montsouris.
- ▲ **2005** : Licence ingénierie de la santé – Université Paris XII.
- ▲ **2000** : Licence de psychologie – Université Paris V.
- ▲ **1997** : DEA d'Histoire et philosophie des sciences.
- ▲ **1991** : Maîtrise de philosophie.

Expériences professionnelles :

- ▲ Formatrice (formation initiale et formation continue).
- ▲ Cadre de santé
(Unité de Soins Palliatifs, Équipe mobile intra et extrahospitalière).
- ▲ Infirmière.

Compétences :

- ▲ Ingénierie pédagogique et ingénierie de formation.
- ▲ Management d'équipe, conduite de projet.
- ▲ Mise en place d'une démarche qualité (EFQM).

Anne LADAGNOUS

Cadre supérieur de santé

Tél. : 01 45 65 73 16 – a.ladagnous@ghu-paris.fr

Diplômes :

- ▲ **2007** : Certificat d'Infirmière Clinicienne, Formation ISIS, CHU Amiens.
- ▲ **2003** : Certificat Qualité, Association Française Assurance Qualité, Amiens.
- ▲ **1994** : Certificat Cadre Infirmier – École des Cadres du CHU Amiens.

Expériences professionnelles :

- ▲ Formatrice-Consultante en développement des compétences des professionnels de santé non médicaux - Partenariats ONG et Erasmus.
- ▲ Référente Qualité selon le Modèle EFQM 2012 en IFSI-IFAS.
- ▲ Adjointe à la Directrice et Coordinatrice pédagogique en IFSI-IFAS – Partenariat Université de Paris.
- ▲ Formateur en formation paramédicale initiale et continue.
- ▲ Cadre de santé en gestion d'unités de soins secteurs réanimation et gériatrie en CHU.

Compétences :

- ▲ Développement des compétences.
- ▲ Ingénierie de dispositifs de formation, de formation et pédagogique.
- ▲ Gestion de projets et accompagnement aux changements – Master 2, Formation des Adultes, Mention : « Développement des Compétences et Interventions dans les organisations », CNAM, Paris.
- ▲ Management – Coordination – Travail en partenariat.

Hamel MEZIANE

Cadre de santé

Tél. : 01 45 65 73 16 – h.meziane@ghu-paris.fr

Diplômes :

- ▲ **2019** : Master 2 Sciences de l'éducation, mention formation de formateurs et d'encadrants. Université Paris VIII (Saint-Denis).
- ▲ **2018** : Diplôme cadre de santé, IFCS Ville-Evrard.
- ▲ **2018** : Master 1 Sciences de l'éducation. Université Paris VIII (Saint-Denis).
- ▲ **2018** : Diplôme universitaire éthique soignante et hospitalière. Université Paris Est Marne-la-Vallée.
- ▲ **2009** : Diplôme d'État Infirmier. IFSI Albert Schweitzer (Gonesse).
- ▲ **2006** : Licence des sciences de l'Information et de la communication. Université Paris XIII Nord (Villetaneuse).

Expériences professionnelles :

- ▲ Formatrice simulation en santé.
- ▲ Formatrice APP.
- ▲ Formatrice (formation initiale et continue).
- ▲ Infirmière en soins généraux.

Compétences :

- ▲ Accompagnement au développement des compétences.
- ▲ Concevoir, évaluer et animer un dispositif de formation (ingénierie pédagogique et de formation) en utilisant des techniques actives, attractives et digitales.
- ▲ Pilotage et mise en œuvre de projets institutionnels et innovants en pédagogie.

ASSISTANTES DE FORMATION

Odile BONTEMPS-LUZI

o.luzi@ghu-paris.fr

Tél. : 01 45 65 73 15

Tél. : 01 45 65 71 64

Lila BOUNOUA

l.bounoua@ghu-paris.fr

Tél. : 01 45 65 71 64

Tél. : 01 45 65 71 15

Bulletin d'inscription

À retourner complété à :

GHU PARIS Psychiatrie & Neurosciences, Sainte-Anne Form@tion,
Site Sainte-Anne, Pavillon C, 1 rue Cabanis, 75014 Paris

Odile BONTEMPS-LUZI - Tél. : 01 45 65 73 15 - o.luzi@ghu-paris.fr
Lila BOUNOUA - Tél. : 01 45 65 71 64 - lila.bounoua@ghu-paris.fr

Déclaration d'activité enregistrée
sous le numéro 1155842775
auprès du préfet d'Île-de-France
SIREN : 200 082 105
SIRET : 200 082 105 00012
APE : 8610Z
FINESS : 75 006 203 6
DATADOCK : 0072360

PARTICIPANT

☐ M. ☐ M^{me} ☐ Hospitalier ☐ Libéral ☐ Mixte ☐ Autre

NOM de naissance : NOM d'usage (d'épouse) :

Prénom :

Profession : ☐ Directeur ☐ Médecin ☐ Psychologue ☐ Cadre de santé ☐ Infirmier(ière) ☐ Aide-soignant
☐ Technicien de laboratoire ☐ Préparateur en Pharmacie ☐ Manipulateur ERM ☐ Ergothérapeute
☐ Autre (précisez) :

Adresse personnelle :

Code postal : Ville :

Tél. domicile : Tél. portable :

Service : Tél. service :

E-mail :

ÉTABLISSEMENT EMPLOYEUR (à compléter impérativement)

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT : NOM DU RESPONSABLE FORMATION :

Adresse postale :

Code postal : Ville :

Tél service formation : E-mail :

Numéro de SIRET : Numéro d'engagement juridique :

☐ Prise en charge financière employeur au titre de la formation continue avec accord du Directeur ☐ Prise en charge individuelle ☐ Prise en charge CPF

Intitulé de la formation	
Date de la formation	Coût de la formation
Lieu de la formation	Sainte Anne Form@tion, Pavillon C, Site Sainte Anne, 1 rue Cabanis, 75014 Paris

Handicap : A-Auditif ☐ V-Visuel ☐ M-Moteur ☐ XX-Autre ☐
Pour tout besoin d'aménagement ou d'accompagnement spécifique, n'hésitez pas à contacter Mme Hamel MEZIANE : h.meziane@ghu-paris.fr - 01 45 65 77 21

CONDITIONS D'ANNULATION

L'annulation tardive occasionne de nombreuses difficultés. Dans certains cas, un nombre de stagiaires insuffisant ne permet pas une interaction efficace durant la formation. Vous avez la possibilité de reporter votre inscription sur une session ultérieure prévue au catalogue. Vous pouvez également remplacer un collaborateur en nous communiquant ses coordonnées par écrit par mail.

En cas d'annulation tardive, et si vous ne pouvez effectuer de report ni de remplacement, les frais suivants seront appliqués :

▲ 50 % du montant en cas d'annulation dans les 10 jours avant le début de la formation ;

▲ 100 % du montant en cas d'annulation moins de 5 jours avant le début de la formation ;

▲ Tout formation démarrée est due en totalité ;

▲ Si le stagiaire est empêché de suivre la formation en cas de force majeure dûment reconnue, le contrat de formation professionnelle est résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat.

▲ Si le nombre de participants à une formation est jugé insuffisant sur le plan pédagogique, Sainte Anne Form@tion se réserve le droit d'annuler la session, au plus tard deux semaines avant la date prévue. Sainte Anne Form@tion se réserve le droit de reporter la formation ou de remplacer un intervenant si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent

Date :

Signature du participant

Signature du Directeur

(Si prise en charge employeur au titre de la formation continue)

Cachet de l'établissement



NOS RÉFÉRENCES

Ces établissements nous ont fait confiance :

Établissements sanitaires

Centre Hospitalier Gériatologique de la Fère (02) ▶ Centre Hospitalier (CH) de Brienne (10) ▶ CH de Bayeux (14) ▶ CH de Vire (14) ▶ CH Henri Mondor d'Aurillac (15) ▶ CH d'Angoulême (16) ▶ CH de La Rochelle (17) ▶ CH de Cognac (17) ▶ CH Georges Sand, Bourges (18) ▶ CH de Beaune (21) ▶ CH Semur-en-Auxois (21) ▶ CH de Saint-Brieuc (22) ▶ CH de Plouguernevel (22) ▶ CH de Montbéliard / Belfort (25) ▶ Centre de rééducation de Quingey (25) ▶ CH de Gisors (27) ▶ Hôpital local de Pacy-sur-Eure (27) ▶ Hôpitaux de Chartres (28) ▶ CH de Dreux (28) ▶ CH du bassin de Thau, Sète (34) ▶ CH Le Blanc (36) ▶ CH de Loches (37) ▶ ANFH Alpes (38) ▶ CH de Dôle (39) ▶ CH Salins-les-Bains (39) ▶ CH de Guérande (44) ▶ ANFH des Pays de Loire (44) ▶ Centre Hospitalier Spécialisé de Montbert (44) ▶ CH de Saint-Nazaire (44) ▶ CH de Briare (45) ▶ CH de Cholet (49) ▶ Hôpitaux locaux de Basse-Normandie (50) ▶ Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Reims (51) ▶ CHU de Nancy (54) ▶ CH de Metz (57) ▶ Établissement Public de Santé Mentale, d'Armentières Lille Métropole (59) ▶ Hôpital local de Bellême (61) ▶ CH Henin Beaumont ▶ CH d'Erstein (67) ▶ CH de Sélestat (67) ▶ Hôpitaux Universitaires de Strasbourg (67) ▶ CH de Mulhouse (68) ▶ Hôpital Necker Enfants Malades AP/HP, Paris (75) ▶ Fondation Rothschild, Paris (75) ▶ Groupe Hospitalier Pitié Salpêtrière, Paris (75) ▶ Institution Nationale des Invalides, Paris (75) ▶ CH Saint-Antoine, Paris (75) ▶ Clinique Geoffroy Saint-Hilaire, Paris (75) ▶ CH Bretonneau, Paris (75) ▶ Centre René Capitant (75) ▶ CH de Barentin (76) ▶ CH Le Havre (76) ▶ CH de Brie Comte Robert (77) ▶ Centre médical de Férolles Attilly (77) ▶ Centre médical de Forcilles (77) ▶ CH de Lagny (77) ▶ CH de Meaux (77) ▶ CH de Melun (77) ▶ Établissement Public de Santé Charcot de Plaisir (78) ▶ Clinique de la Porte Verte de Versailles (78) ▶ Hôpital le Vésinet (78) ▶ CH des Courses de Maisons-Laffitte (78) ▶ Établissement MGEN de Maisons-Laffitte (78) ▶ CH de Poissy Saint-Germain (78) ▶ Centre National MGEN de Gériatrie, Le Mesnil Saint-Denis (78) ▶ CH de Fréjus Saint-Raphaël (83) ▶ CH de Montfavet (84) ▶ Établissement public de santé mentale G. Mazurelle, La Roche-sur-Yon (85) ▶ CH Les Oudairies, La Roche-sur-Yon (85) ▶ CH de Challans (85) ▶ CH Henri Laborit de Poitiers (86) ▶ CH de Châtelleraut (86) ▶ CHU de Limoges (87) ▶ CH Ravenel, Mirecourt (88) ▶ Syndicat Inter hospitalier Neufchâteau, Vittef (88) ▶ CH d'Avallon (89) ▶ Établissement public de Perray Vacluse, Epinay-sur-Orge (91) ▶ CH d'Orsay (91) ▶ Établissement public de Santé de Juvisy (91) ▶ CH Croix Rouge de Juvisy (91) ▶ CH Bathélemy Durand, Etampes (91) ▶ CH d'Orsay (91) ▶ Réseau NEPALE (91) ▶ CH de Puteaux (92) ▶ SESID de Rueil-Malmaison (92) ▶ Résidence Familiale de Rueil-Malmaison (92) ▶ Hôpital Foch, Suresnes (92) ▶ Résidence Familiale de Rueil-Malmaison (92) ▶ CH de Montreuil (93) ▶ CH Saint-Denis (93) ▶ CH de Sèvres (94) ▶ CH Paul Guiraud, Villejuif (94) ▶ CH Victor Dupouy d'Argenteuil (95) ▶ CH d'Eaubonne / Montmorency (95) ▶ Centre Hospitalier Spécialisé Roger Prévôt, Moisselles (95) ▶ CH de Carnelle, Saint-Martin-du-Tertre (95) ▶ Syndicat Hospitalier de la Martinique (97) ▶ Clinique Saint Paul, Martinique (97) ▶ CH Grâce de Monaco (98) ▶ CH Gabriel Martin, Saint-Paul (97) ▶ ANFH Saint Denis, La Réunion (97) ▶ EPSM de La Réunion, Saint Paul (97).

Établissements sociaux et médico-sociaux

Adissa groupe SOS Évreux (27) ▶ CADA Montpellier (34) ▶ Un Chez Soi d'Abord Montpellier (34) ▶ CNFPT Nancy (54) ▶ EHPAD de Caix (60) ▶ CRF Saint Lazare à Beauvais (60) ▶ Association Bas-Rhinoise d'Aide aux Personnes Agées de Reichshoffen (67) ▶ Association des cités du Secours Catholique, Paris (75) ▶ Direction de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé de Paris (75) ▶ Centre Action Sociale Ville Paris (75) ▶ EHPAD Anselme Payen (75) ▶ SPASAD La vie à domicile (75) ▶ FAM « les maraîchers » (75) ▶ FAM de Guignes (77) ▶ Centre de Rééducation et de Réadaptation Fonctionnelle de Coubert (77) ▶ SSIAD de Brunoy (91) ▶ Santé Service Puteaux (92) ▶ Maison d'Accueil Spécialisé d'Ormesson-sur-Marne (94) ▶ Maison de Retraite de la Bièvre Cachan (94) ▶ SSIAD de Saint-Mandé (94) ▶ EHPAD Résidence soleil d'automne, Fresnes (94) ▶ Centre de rééducation fonctionnelle de Villiers-sur-Marne (94).

Instituts de formation

Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) de Laon (02) ▶ IFSI de Carcassonne (11) ▶ Institut de Formation des Cadres de Santé de Caen (14) ▶ IFSI du CH de Vierzon (18) ▶ IFSI de Toulouse (31) ▶ IFSI Bagatelle de Bordeaux (33) ▶ IFSI de la Croix-Rouge de Valence (38) ▶ IFSI du CH de Dole (39) ▶ IFSI de Roanne (42) ▶ IFSI du CH de Saint-Nazaire (44) ▶ IFSI du CH de Cholet (49) ▶ IFAS Château-Gontier (53) ▶ IFSI de Lorquin (57) ▶ IFSI du CH du Metz-Thionville (57) ▶ IFSI de Nevers (58) ▶ IFSI de Cambrai (59) ▶ IFSI du CH du Mans (72) ▶ Comité d'Entente des Formations Infirmières et Cadres, Ile-de-France (75) ▶ Institut de Puériculture Paris Brune (75) ▶ IFSI de Montereau (77) ▶ IFSI de Rambouillet (78) ▶ IFSI de Versailles (78) ▶ Institut de Formation des Cadres de Santé de Poitiers (86) ▶ AFDS Bourgogne (89) ▶ ENSIIE d'Evry (91) ▶ IFSI du CH de Nanterre (92) ▶ IFSI du CH Les Murets, La Queue-en-Brie (94) ▶ IFSI de Gonesse (95) ▶ IFSI de Pontoise (95) ▶ Comité d'Entente des Formations Infirmières et Cadres, Antilles – Guyane (97).

Pour nous contacter

GHU PARIS PSYCHIATRIE & NEUROSCIENCES

Sainte-Anne Form@tion, Pavillon C
1 rue Cabanis – 75014 Paris
www.sainte-anne-formation.fr

Secrétariat :

Tél. : 01 45 65 73 15 ou 71 64
saf-chsa@ghu-paris.fr

Accès :

- ▲ **Métro ligne 6**, Station Glacière ou Denfert-Rochereau
- ▲ **RER ligne B**, Station Denfert-Rochereau
- ▲ **Bus 21 ou 62**, Glacière ou Tolbiac

www.sainte-anne-formation.fr



GHU PARIS
PSYCHIATRIE & NEUROSCIENCES
Sainte-Anne Form@tion

GHU PARIS
PSYCHIATRIE & NEUROSCIENCES
1 rue Cabanis – 75014 Paris
www.ghu-paris.fr